

FEDERATION DE L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE  
VERBAND DER SCHWEIZERISCHEN UHRENINDUSTRIE



Rapport d'activité 2003

# RAPPORT 2003

FEDERATION DE L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE  
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie  
Federation of the Swiss Watch Industry



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2003 ne nous laissera pas un souvenir impérissable, tant s'en faut, où alors le souvenir sera plutôt négatif. Je ne vais pas en répéter les raisons, elles sont connues de tous et ont largement été relayées. Pour l'horlogerie suisse, cette année maussade s'est traduite par une baisse des exportations, tant en valeur qu'en volume, ainsi que par des baisses de régime dans plusieurs entreprises. On peut dire que tous les secteurs ont été touchés avec une mention particulière pour les fabricants de composants, qui ressentent plus durement les faiblesses conjoncturelles. Même si nous n'avions pas prévu tous les événements qui se sont succédé, nous savions que cet exercice serait difficile.

Malgré ces vicissitudes, nous sommes toujours bien présents, car notre industrie a manifesté une belle capacité de résistance. La diversité de notre branche en termes de produits, mais aussi en termes de marchés, l'a aidée à franchir cette difficile période. Nous savons qu'il convient de répartir les risques en évitant de trop dépendre de quelques marchés. A l'automne 2003, la tendance s'est inversée, certes légèrement, et ce n'est qu'au début 2004 que les exportations ont retrouvé des chiffres positifs. Nous sommes confiants pour 2004 qui sera une année meilleure que 2003 et pourrait même nous rappeler les bons exercices 2000 à 2002.

L'industrie horlogère suisse est tributaire des marchés extérieurs depuis longtemps. Notre fédération en est consciente et s'active dans son domaine de compétence pour en faciliter l'accès. La suppression des obstacles au commerce et la simplification des procédures sont des travaux de lon-

gue haleine qui requièrent de la persévérance. C'est donc avec regret que nous avons pris note de l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en septembre 2003, mettant ainsi un frein à la libéralisation des échanges. La FH s'était bien investie dans la préparation de la position suisse. Ce n'est évidemment pas l'horlogerie qui a provoqué la rupture, mais notre branche est prise dans un grand marchandage multilatéral où chaque secteur est susceptible de servir de monnaie d'échange. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier et nous le ferons avec conviction, persuadés que le libre-échange est la meilleure façon, à terme, d'augmenter le bien-être des populations. C'est aussi un paramètre indispensable au développement de notre industrie. La tentation est permanente pour certains pays de jeter des obstacles sur le chemin de nos produits. Le développement du libre-échange n'évolue pas aussi vite que nous le souhaitons, mais les choses bougent néanmoins. Certains pays font des progrès en adoptant des mesures concrètes (Chine, Mexique) ou par le biais de négociations prometteuses (Russie, Ukraine).

La pérennité de l'économie suisse ne passe pas seulement par l'étranger. Elle dépend aussi de ce qui se passe chez nous. Or, la situation reste difficile dans notre pays. Celui-ci est aussi confronté à des problèmes structurels susceptibles d'affecter négativement les conditions-cadres si déterminantes pour la compétitivité de notre place économique. Les déficits publics entravent la liberté de manœuvre des autorités et mobilisent des moyens qui pourraient être utiles à d'autres fins. Dans le même ordre d'idées, il convient



pour la Suisse de veiller à maintenir une politique fiscale attractive. Toute hausse d'impôt ou de taxe aurait pour effet de renchérir la vie en Suisse et d'affecter négativement la place industrielle helvétique. Je mentionnerai aussi la politique énergétique en espérant que les projets en discussion conduiront vraiment à une libéralisation du marché de l'électricité et, ainsi, à une baisse des coûts de l'énergie. Pour retrouver une croissance soutenue en Suisse, il faut mettre la priorité sur les paramètres qui influencent directement et positivement l'accroissement de la productivité et de la consommation.

Dans le but de remplir ses objectifs, la FH a le souci de développer son activité et sa présence, ainsi que d'améliorer ses prestations. 2003 a vu la mise en place d'une nouvelle application pour la diffusion et la consultation des statistiques horlogères sur Internet. L'exercice en question a aussi été marqué par le vernissage de notre exposition Think Time - Think Swiss Excellence, qui a été présentée à quatre reprises (Bienne, Zurich, Saint-Petersbourg et Bruxelles). Dans le cadre de la restructuration de l'association fai-

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

tière économiquesuisse, nous nous sommes engagés pour y maintenir une place en vue à l'horlogerie au travers de la FH. Le congrès ISO «horlogerie», auquel ont participé des délégués du monde entier, a été organisé par nos soins à Neuchâtel. Vu l'importance de la législation européenne pour l'horlogerie suisse, nous avons établi, à l'attention de nos membres, deux documents consacrés à la distribution dans l'Union européenne. Même si la contrefaçon reste une préoccupation majeure au sein de la branche, l'horlogerie suisse, grâce à la bonne collaboration entre la FH et ses mem-

bres, peut s'enorgueillir de quelques succès, sachant que plus de deux millions de copies ont été saisies ou détruites en 2003.

Ces exemples témoignent de la richesse de notre activité et de notre volonté de servir l'industrie horlogère suisse. Nous sommes motivés et enthousiastes pour poursuivre notre mission.

La FH peut mener son activité grâce au soutien des entreprises qui lui font confiance et à l'appui de toutes les personnes qui s'engagent dans les organes statutaires, à savoir l'assemblée générale,

le conseil et le bureau, ainsi que les commissions et comités permanents. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde reconnaissance pour les encouragements et les conseils qui nous sont prodigués. Ma gratitude va également aux collaboratrices et aux collaborateurs de la FH, qui s'investissent avec conviction au profit de notre branche.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture du présent rapport et vous transmets mes vœux de succès pour l'exercice 2004.



Jean-Daniel Pasche  
avril 2004

Association économique faitière de la branche, la Fédération de l'industrie horlogère suisse FH s'attache à promouvoir et à défendre les intérêts de l'horlogerie helvétique sur le plan national et international, vis-à-vis des autorités, des autres industries et entreprises, de la presse et du public en général.

La FH est également une organisation de prestations de services pour ses membres. A cet effet, elle s'efforce de répondre efficacement aux besoins d'information et de conseil de ces derniers, en

leur fournissant des prestations personnalisées et adaptées à leurs attentes.

Dans ce cadre étendu, la FH est amenée à collaborer sous les formes les plus diverses avec de nombreux partenaires de l'économie et des pouvoirs publics, tant en Suisse qu'à l'étranger.

En tant qu'organe représentatif de la branche, elle coordonne la formation des opinions politiques, économiques, commerciales et juridiques au sein de l'industrie horlogère à l'intention des autori-

tés compétentes, et s'attache à la promotion, au sens le plus large, des exportations au profit de ses membres.

La Fédération de l'industrie horlogère suisse FH résulte de la fusion, opérée en 1983, des activités exercées jusque-là par la Chambre suisse de l'horlogerie, fondée en 1876, et par la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, créée en 1924 et devenue Fédération horlogère suisse en 1968.

## Les membres

En 2003, la FH regroupait 520 sociétés, soit environ 90% des fabricants suisses d'horlogerie. Leur statut varie de la petite entreprise individuelle au groupe industriel.

La plupart des associations et institutions liées à l'horlogerie font également partie de la FH. Ces membres se répartissent de la manière suivante :

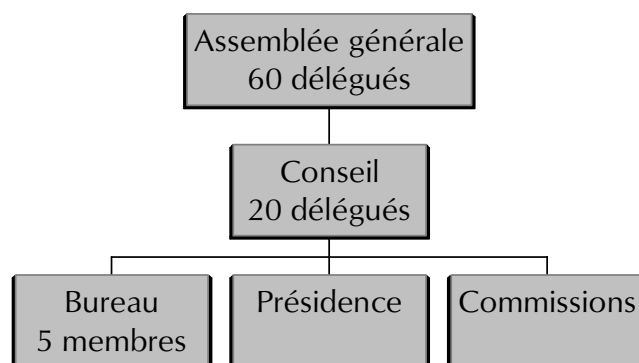
- produit terminé : 224 unités
- composants : 261 unités
- autres : 35 unités

## Les organes statutaires

(Etat au 31 décembre 2003)

Tant en ce qui concerne ses produits et ses marchés que la taille de ses entreprises, l'industrie horlogère suisse se signale par sa grande diversité. La FH est donc structurée de manière à pouvoir harmoniser les différents intérêts de ses membres, grâce à la composition équilibrée de ses organes statutaires, dont les principaux sont l'assemblée générale et le conseil, et à la délégation des tâches dans ses différentes commissions.

### Organisation de la FH



#### a) L'Assemblée générale

«Malgré la situation économique tendue, nous sommes confiants dans l'avenir de notre industrie,

qui dispose de tous les atouts pour renforcer sa position sur les marchés mondiaux». C'est par ce

message teinté d'espoir que Jean-Daniel Pasche a conclu son exposé à l'Assemblée générale



# L'ASSOCIATION

2003, qui a eu lieu à Fribourg le 26 juin.

Dans son rapport, le président de la FH a aussi mis en exergue les principales activités qui ont été celles de l'association en 2003, en tête desquelles on trouve notamment la défense de conditions-cadres commerciales et juridiques permettant à la branche de déployer ses activités sans trop d'entraves et la lutte contre ce fléau mondial qu'est la contrefaçon. Il a également relevé la création du pavillon horloger itinérant Think Time - Think Swiss Excellence, la mise en ligne sur le site Internet FH des statistiques horlogères dans une nouvelle présentation plus adaptée aux besoins des membres et l'ouverture du e-shop FH qui propose plus de 200 références (Revue FH, normes NIHS, Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie, analyses conjoncturelles, etc).

En ce qui concerne la partie purement statutaire de la réunion, les délégués ont accepté sans opposition le rapport d'activité et les comptes 2002, ainsi que le système des cotisations pour 2004, qui est resté le même.

Enfin, dernier point à l'ordre du jour, les élections. Jean-Daniel Pasche a été réélu à la présidence pour une période statutaire de trois ans, alors que le Conseil est composé pour la période 2003-2006 des vingt membres suivants, avec, entre parenthèses, leurs suppléants (sans mention de leur entreprise s'il s'agit de la même que celle du titulaire):

- **Friedrich Sauerländer** -  
*Rolex BE*  
(Claude Gygax)

- **Hugues-Olivier Borès** -  
*Patek Philippe*  
(François-Claude Tissot,  
*Chopard*)

- **Georges Crevoisier** -  
*SAH*  
(Jean-Pierre Hagger)

- **Franco Cologni** -  
*Cartier*  
(vacant)

- **Jacques J. Duchêne** -  
*Rolex GE*  
(Alain Cerutti)

- **Jean-Paul Girardin** -  
*Breitling*  
(Dominique Stoll)

- **Marc Bernhardt** -  
*IWC*  
(Hannes Pantli)

- **Albert Kaufmann** -  
*Richemont*  
(Cédric Bossert)

- **Marc Küffer** -  
*Roventa-Henex*  
(Heinz Kulli, *Multitime*)

- **Hanspeter Rentsch** -  
*Swatch Group*  
(Jacques-Alain Voirol)

- **Roland Streule** -  
*Rado*  
(Hans-Rudolf Sutter)

- **Jean-Christophe Babin** -  
*TAG Heuer*  
(Thierry Huron)

- **Roland Bloch** -  
*Swatch Group*  
(Edgar Geiser)

- **Kaspar Glatthard** -  
*ETA*  
(Beat Aebi)

- **Pierre-André Bühler** -  
*Nivarox-FAR*  
(Christian Feuvrier)

- **Pierre-Alain Storrer** -  
*Coloral*  
(Renaldo Ciampi, *Brillo*)

- **Pascal Queloz** -  
*Oréade*  
(Jean-L. Guillod,  
*Guillod Gunther*)

- **Philippe Membrez** -  
*Simon & Membrez*  
(Pierre Huguenin, *USH*)

- **Claude Calderari** -  
*Stettler*  
(Jean-Daniel Renggli, *APIC*)

- **Erich Mosset** -  
*Ronda*  
(Christopher Bitterli, *Grovana*)

La partie statutaire de la manifestation a été suivie d'une conférence de Jean-Pierre Roth (photo ci-dessous), président de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS), intitulée «Tour d'horizon conjoncturel».



## b) Le Conseil

Tout comme l'Assemblée générale, le Conseil est constitué de manière à garantir une représentation équitable des divers secteurs de l'industrie horlogère. Sous la présidence de Jean-Daniel Pasche, ses quatre séances annuelles se sont tenues les 27 février, 22 mai, 25 septembre et 27 novembre.

Que ce soit au niveau politique ou économique, la situation mondiale et ses répercussions sur l'horlogerie suisse ont bien sûr retenu l'attention des membres du Conseil FH tout au long de l'année. Mais ces derniers, comme le précisent les statuts, ont aussi par exemple donné leur aval au budget 2004, ainsi qu'aux objectifs de

l'association pour la même année.

Pour la composition du Conseil de la FH, voir le chapitre précédent, consacré à l'Assemblée générale.

## c) Le Bureau

Le Bureau, qui se réunit pour préparer les séances du Conseil et traiter des questions relatives à la bonne marche de la FH, a siégé à quatre reprises en 2003 : 11 février, 7 mai, 2 septembre et 4 novembre.

En tant qu'organe statutaire, le Bureau devait également être réélu en 2003 pour une période de trois

ans. C'est le 25 septembre que le Conseil de la FH a reconduit dans leur fonction les quatre membres sortants, à savoir Roland Bloch (Swatch Group), Georges Crevoisier (Société anonyme de fabricants suisses d'horlogerie SAH), Pierre-Alain Storrer (président de l'Union des branches horlogères et microtechniques UBAH, Coloral SA) et Jacques J.

Duchêne (Rolex SA). Dans la même séance, le Conseil a également confirmé Roland Bloch et Georges Crevoisier en qualité de vice-présidents de la FH. A noter enfin que Pierre Huguenin, président de la commission financière de la FH, est régulièrement invité aux séances du Bureau.

## d) Les Commissions

Le Conseil dispose également de commissions permanentes qui traitent les questions d'intérêt général soumises à l'association. La Commission économique est présidée par Jacques-Alain Voirol, la Commission financière par Pierre

Huguenin et la Commission juridique par François Knoepfler. Claude Laesser préside quant à lui le Comité NIHS et Jean-Daniel Pasche le Groupement anticontrafaçon.

Les activités desdites commissions, qui se réunissent à intervalles plus ou moins réguliers ou quand les circonstances l'exigent, sont traitées dans les chapitres se rapportant à leurs domaines respectifs.

## L'organe de contrôle

La société Fiduco SA, à Bienne, est chargée du contrôle des comptes.

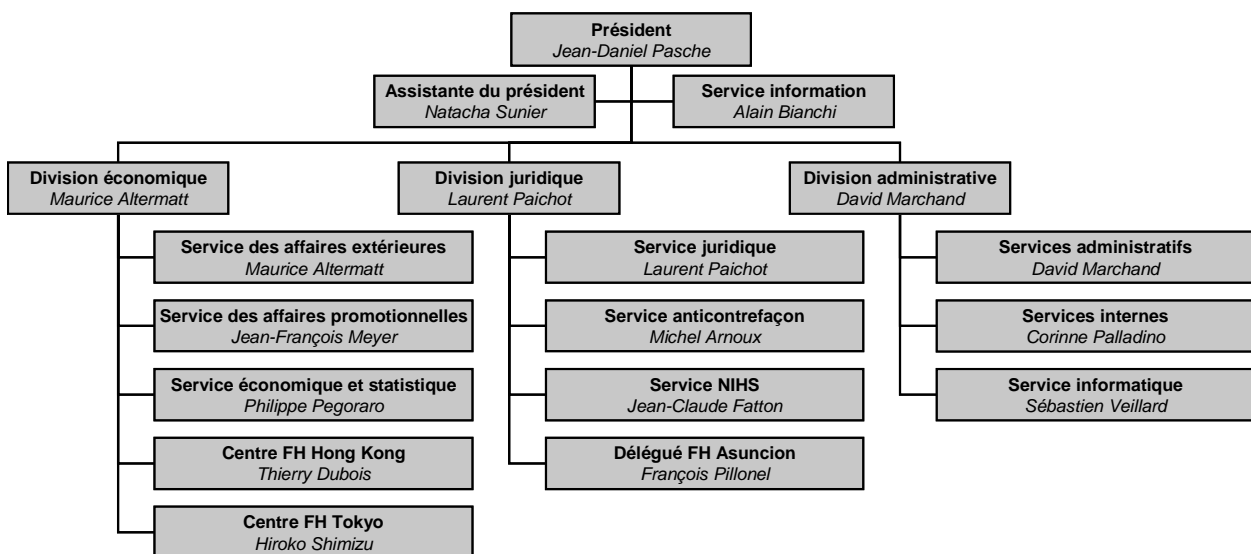


## Présidence, divisions et personnel de la FH

Les activités de la FH se concentrent essentiellement sur les problèmes juridiques, économiques et commerciaux. Une somme considérable de renseignements de tout ordre peut être fournie à ses membres, grâce aux nombreuses sources d'information à sa disposition.

La FH entretient, au bénéfice de ses affiliés, un réseau de centres d'information et de correspondants à l'étranger. Elle se fonde sur une longue expérience, des relations étendues, une vaste documentation et un personnel qualifié (32 personnes à temps complet à Bienne à fin 2003, contre

33 un an plus tôt). Au 31 décembre 2003, son organigramme était le suivant :





## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Conformément aux prévisions, 2003 a été une année en demi-teinte pour l'industrie horlogère suisse, avec des exportations globales de 10,177 milliards de francs. Cela représente une baisse de 4,4%, soit 462,9 millions de francs de moins qu'en 2002. La guerre en Irak, l'épidémie de SRAS et la conjoncture déprimée en Europe laissent cependant présager une situation plus difficile. Malgré ces freins, l'horlogerie suisse a limité le recul de ses exportations, qui sont revenues légèrement en dessous de leur niveau de 2000, après quelques années de forte hausse.

Les montres terminées présentent le même résultat que l'ensemble de l'horlogerie. La valeur de leurs exportations a diminué de 4,4% par rapport à 2002, pour un total de 9,292 milliards de francs. La baisse des volumes a perdu de la vigueur en cours d'année, elle atteint toutefois 8,4% par rapport à 2002, ce qui représente 2,2 millions d'unités perdues. Le nombre de garde-temps exportés a ainsi atteint 24,6 millions de pièces.

A l'exception du platine, toutes les matières étaient en baisse plus ou moins prononcée. Les montres en or 18 carats affichent ainsi un repli marqué de 10,2% en valeur, tandis que les garde-temps en acier et bimétalliques n'ont perdu respectivement que 0,4% et 1,6%.

Malgré une valeur pratiquement stable, les montres en acier ont enregistré une baisse de volume de 5,5%. L'aluminium a connu un recul plus marqué, avec -18,2%. Les garde-temps en or 18 carats s'en sont mieux sorti que la moyenne, mais n'ont pu éviter le recul (-5,8%).

Les autres produits horlogers ont également vu la valeur de leurs exportations diminuer. Dans la moyenne de la branche, les mouvements et les pièces détachées ont affiché des contractions respectives de 4,9% et 4,1%. Les exportations de boîtes ont été plus durement touchées avec un recul de plus de 20%. A l'inverse, les produits de grosse horlogerie (pendules, horloges et leurs parties) se sont bien comportés avec

une progression de 6,4% par rapport à 2002.

Témoin de la reprise économique aux Etats-Unis, les exportations horlogères vers ce marché ont progressé de 1,1% en 2003. La tendance globalement positive, notamment grâce à des pics en mars et en septembre, a fléchi en fin d'année, mais est restée au-dessus de la barre du zéro.

En Asie, Hong Kong, le Japon et Singapour ont terminé l'année avec des taux de recul proches de 10%. A l'opposé, la Chine a continué d'enregistrer d'excellents résultats avec une progression de plus de 100%.

En proie à des difficultés conjoncturelles, l'Europe a été un débouché plus difficile pour les exportations horlogères suisses en 2003 (-4,6%). Cependant, des résultats plus satisfaisants ont été réalisés depuis le mois de septembre. Ils laissent espérer que le creux de la vague a été atteint en été.

### Statistiques horlogères sur Internet

Pour le service économique et statistique (SES), l'année 2003 a commencé par une nouveauté de taille. En effet, le 13 janvier a vu la mise en place d'une nouvelle application pour la diffusion et la consultation des statistiques horlogères sur Internet. Il s'agit de Cognos PowerPlay, qui permet d'avoir accès à l'ensemble des données de la FH et de les mettre en forme en fonction de ses propres besoins d'analyses. Les résultats mensuels des dix dernières années sont disponibles im-

édiatement et peuvent être ventilés par produits, par pays et par matières, ainsi que par diverses spécificités techniques comme le type de mouvement (mécanique/électronique) ou la présence d'une fonction chronographe, par exemple.

Le 20 janvier, un séminaire de formation et d'information a permis aux membres FH de découvrir cette nouvelle application et d'en apprendre le maniement. Des séances particulières ont égale-

ment été proposées, afin que chacun puisse utiliser PowerPlay en fonction de ses propres besoins.

Pour garantir une transition progressive entre les deux systèmes, l'offre de tableaux sur Internet telle qu'elle existait depuis plusieurs années est restée active quelques mois, en parallèle avec PowerPlay. Les membres FH ont ainsi eu tout loisir de se familiariser avec les nouveaux outils, tout en étant sûrs de disposer de l'information sous sa forme habituelle.



## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La migration définitive et exclusive sur PowerPlay a permis de supprimer des centaines de tableaux PDF statiques, dont la gestion et le manque de convivialité commençaient à poser quelques problèmes, aussi bien à l'interne qu'à l'externe de la FH. Le changement de système s'est déroulé dans de

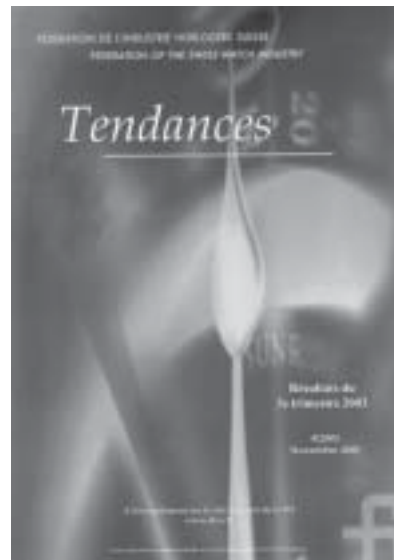
très bonnes conditions et les utilisateurs ont rapidement adopté les nouveaux outils proposés. Le gain d'autonomie a été apprécié et les demandes adressées au SES ont diminué. Malgré la période de démarrage de la nouvelle application statistique, le nombre de «hits» sur le site Internet consacré

à PowerPlay a dépassé le million en 2003.

### Tendances

Le magazine Tendances a été publié à quatre reprises en 2003. Les évolutions détaillées des exportations et importations horlogères suisses y ont été analysées et commentées. Une nouvelle rubrique a fait son apparition. Intitulée «Zoom sur...», elle est destinée à

mettre en évidence un aspect particulier des statistiques. En milieu d'année, quelques procédures ont été adaptées afin que Tendances paraisse plus rapidement. Les analyses sont ainsi diffusées dans les meilleurs délais.



### Données historiques

Le SES possède de nombreuses données statistiques, dont certaines remontent au début du siècle passé. En 2003, un effort particulier a été fourni pour rechercher et traiter toutes les données disponibles en format informatique.

Les bases de données contiennent à présent des chiffres depuis 1973. Malgré les changements de systèmes et de classifications qui ont marqué ces trente dernières années, les principales caractéristiques des statistiques sont restées

sur une base commune, permettant de créer de longues séries cohérentes. La consultation de ces résultats est maintenant très rapide et aisée.

### Commission économique

Sous la présidence de Jacques-Alain Voirol, la Commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2003. Les différents thèmes abordés au cours de ces séan-

ces ont notamment été la baisse des volumes exportés et les relations entre l'horlogerie suisse et l'Union européenne. Les participants se sont également penchés

sur les évolutions de la conjoncture horlogère et sur divers thèmes de réflexion qui pourraient aboutir en 2004 à un séminaire à l'attention des membres FH.

### Négociations salariales

Comme chaque année au mois de septembre, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, accompagnée d'un représentant de la FH, a rencontré le syndicat FTMH pour fixer, dans le cadre de la convention collective

de travail, l'évolution salariale de la branche en 2004. Les négociations ne portant que sur la variation nominale des salaires, les parties sont rapidement tombées d'accord. Calculée sur la base du salaire horloger moyen et de

l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation à fin août, l'allocation de renchérissement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a été fixée à 25 francs, avec un plancher de 20 francs et un plafond de 30 francs.



### Systeme harmonisé

Les exportations horlogères suisses sont classifiées en respectant le Système harmonisé international, nomenclature qui couvre tous les produits et consacre son chapitre 91 à l'horlogerie. Un tel système nécessite une gestion rigoureuse et adaptée aux changements du commerce international: au niveau mondial, lorsqu'une position tarifaire voit son niveau global passer au-dessous d'une certaine limite, pendant plusieurs

années, elle est considérée comme peu significative et sa suppression est alors proposée; à l'inverse, des positions tarifaires nouvelles peuvent être créées, afin par exemple de suivre en détail l'évolution d'un nouveau produit.

Dans le cadre de la prochaine révision du Système harmonisé, une procédure de consultation a été lancée. Etant donné que plusieurs positions impliquées concernaient

l'horlogerie, la FH a fait part de ses arguments. Les produits concernés étaient notamment les cages et cabinets, les ressorts et spiraux, les pierres et les platines et ponts. Les exportations suisses de produits de ces catégories sont généralement faibles. Certaines de ces positions fournissent cependant des détails importants sur des produits spécifiques. La FH a par conséquent plaidé pour leur maintien.

### Statistique de l'emploi

L'Office fédéral de la statistique (OFS) établit chaque trimestre la statistique de l'emploi. Dans ce cadre, la FH jouait le rôle d'intermédiaire avec la branche. Devenu pe-

sant, ce procédé n'offrait plus satisfaction aux yeux de l'OFS. D'un commun accord, la gestion des questionnaires a été confiée à l'OFS, qui se charge depuis mi-

2003 de l'envoi et de la collecte des formulaires de manière directe. La FH continue cependant de recevoir les résultats de l'enquête.

### La FH et economiesuisse

Membre important d'economiesuisse, la FH est représentée au comité de cette association par Hanspeter Rentsch (Swatch Group) et Bertrand Gros (Rolex), qui a remplacé Jean-Paul Voïtchovsky (Rolex) en cours d'exercice. Hanspeter Rentsch occupe également le siège horloger du comité directeur.

Née de la fusion du Vorort et de la SDES, economiesuisse a adopté de nouveaux statuts et mis sur pied un nouveau système de contributions, entraînant une hausse sensible de la cotisation impartie à l'horlogerie. Si le Conseil de la FH a clairement manifesté sa volonté de voir l'horlogerie rester membre d'economiesuisse et d'y jouer un rôle actif, la cotisation précitée a suscité de nombreuses discussions, tant au sein de la FH que

de ses associations membres. Grâce à la collaboration de ces dernières et des trois principaux groupes horlogers (Swatch, Rolex et Richemont), il a été possible d'assurer le financement nécessaire permettant à la FH de remplir ses nouvelles obligations.

Afin de permettre à ses membres de s'informer sur l'association faitière économique suisse, la FH a organisé une séance d'information le 21 octobre à Bienne. Quelque 40 participants ont répondu à l'appel. Rudolf Ramsauer, président de la direction d'economiesuisse, Gregor Kündig, membre de la direction, et Vincent Simon, bureau de Genève, sont venus présenter l'organisation faitière et les principaux dossiers qu'elle traite: augmentation de la quote-part de l'Etat et de la TVA, élargissement

de l'Union européenne, négociations OMC et accords bilatéraux, campagnes de votation. A ce sujet, il vaut la peine de relever qu'economiesuisse a participé à 22 campagnes de votation entre 2000 et 2003 et en a gagné 21.

La FH a par ailleurs participé aux consultations lancées par economiesuisse en 2003 (nouvelle réglementation du marché de l'électricité et du prix du courant en Suisse, modification de la loi sur les cartels, redevances en matière de droits d'auteur), ainsi qu'aux commissions et groupes de travail qui touchent des sujets importants pour l'horlogerie, à savoir l'intégration européenne, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la protection de la propriété intellectuelle et les questions d'origine douanière.



## LA FH SUR LES MARCHES

En 2003, le service des affaires extérieures et celui des affaires promotionnelles ont poursuivi leurs activités visant à l'amélioration des conditions d'accès aux marchés, la promotion des exportations horlogères suisses, l'appui aux entreprises confrontées à des problèmes souvent pratiques dans leurs relations avec l'étranger, l'information du monde extérieur sur l'industrie horlogère suisse et les produits qu'elle est à même d'offrir, ainsi que la défense au sens large des intérêts de la branche dans le monde.

Collaborant étroitement avec de multiples partenaires (administration fédérale, diplomatie, chambres de commerce, associations, etc), la FH a ainsi pu mener toutes les démarches nécessaires pour la protection et la défense des intérêts de la branche sur les marchés étrangers, que ce soit à titre bilatéral ou multilatéral (Organisation mondiale du commerce). Il s'est agi, en particulier, de la préparation de «dossiers horlogers» destinés aux délégués du Conseil fédéral appelés à accomplir des missions à l'étranger ou à recevoir des délégations officielles étrangères en Suisse. En 2003, ce fut le cas notamment pour des pays comme la **Bolivie**, le **Brésil**, la **Chine**, la **Corée du Sud**, **Hong Kong**, **l'Inde**, le **Japon**, le **Kazakhstan**, le **Liban**, le

**Maroc**, le **Pérou**, les **Philippines**, la **Russie**, la **Turquie** et **l'Ukraine**.

Par ailleurs, la FH n'a rien négligé pour que, dans le cadre des négociations engagées à titre spécifique ou lors des réunions de commissions mixtes intergouvernementales, les représentants de la Confédération soient en possession de tous les éléments pour œuvrer efficacement en faveur d'une amélioration des conditions d'importation des produits horlogers. Tel fut aussi le cas lors des multiples rencontres organisées soit en Suisse soit sur place avec le corps diplomatique helvétique en poste à l'étranger.

Sollicité quotidiennement par les membres, le service des affaires extérieures a mis tout en œuvre afin de satisfaire efficacement leurs demandes de renseignements, généraux ou particuliers. Plusieurs dizaines de milliers de requêtes (commerce horloger mondial, fiches d'informations, adresses-contacts pour mises en relations d'affaires) ont été ainsi satisfaites au cours de l'année, essentiellement par l'intermédiaire des différentes banques de données et documents mis à la disposition exclusive des membres FH via Internet.

Atout s'il en est un, la FH s'appuie, dans l'accomplissement de

sa tâche, sur l'activité de ses centres d'information à l'étranger (Hong Kong et Tokyo), ainsi que sur le travail effectué par ses différents correspondants basés à Asunción, Londres et Taipei. Il s'agit là d'un des services caractéristiques de la FH qui la distingue des autres organisations professionnelles. Il va sans dire que ces centres, qui ont su établir au fil des années un réseau très dense de relations d'une grande valeur dans leurs pays respectifs, ont été régulièrement sollicités tant par les différents délégués des maisons suisses en déplacement que par les organisations, sociétés et autres consommateurs de leur lieu de résidence.

Le cahier des charges des centres de la FH comporte entre autres les contacts avec les autorités et les interventions en matière de politique commerciale, les relations publiques, la collaboration avec le commerce local et les associations professionnelles de la branche, le recueil d'informations concernant les marchés et les conditions d'accès à ces derniers, l'appui direct aux membres de la FH, la lutte anticontrefaçon, ainsi que la gestion de services spécifiques autofinancés.

### Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'année 2003 revêtait une importance particulière pour l'OMC puisque le calendrier prévu devait permettre une relance du processus de négociations multilatérales initié à Doha en 2001. Le nombre et la diversité des sujets abordés par le cycle de Doha (négo-

ciations tarifaires, services, investissements, environnement, etc) ont mis en exergue les oppositions multiples entre Etats ou groupes d'Etats nouvellement constitués. L'échec de la Conférence ministérielle de Cancun en septembre a révélé les divergen-

ces d'intérêts parfois fondamentales entre les 148 pays réunis autour de la table de négociations. Dès lors et sans surprise, le Conseil général de l'OMC n'est pas parvenu, en décembre, à se mettre d'accord sur de nouvelles directives en vue de relancer les

négociations. D'une manière ou d'une autre, celles-ci devront obligatoirement reprendre en 2004, ne serait-ce que pour limiter les retards prévisibles.

Industrie exportatrice issue d'un pays qui n'appartient à aucun des grands blocs commerciaux, et donc dépendante d'un régime commercial multilatéral stable, l'horlogerie suisse déplore évidemment l'ajournement du cycle de Doha. De fait, les négociations relatives à la libéralisation de l'accès aux marchés et à l'élimination

des mesures non tarifaires la concernent au premier chef dans toute une série de pays. Tout au long de l'année, la FH s'est associée aux travaux du groupe de travail OMC d'économiesuisse, ainsi qu'à ceux du groupe de liaison OMC/ONG, afin de suivre l'évolution des négociations et d'y faire valoir les intérêts de la branche.

Le conseiller fédéral Joseph Deiss en discussion avec Robert Zoellick (US Trade Representative) lors de la conférence ministérielle de l'OMC à Tokyo le 15 février 2003.



## Europe

Selon l'OCDE, la croissance en Europe n'a atteint que 0,5 % en 2003 mais pourrait s'établir à 1,8 % en 2004. C'est avant tout grâce au dynamisme de l'économie américaine et à la reprise du commerce mondial que la vieille Europe, soutenue par ses exportations, a pu remonter la pente. La consommation des ménages progresse en effet faiblement à cause de la persistance d'un chômage élevé. Les ménages, toujours inquiets quant à l'emploi, hésitent à dépenser et préfèrent maintenir une épargne de précaution. Pesant sur l'activité, l'appréciation de l'euro est devenue une préoccupation générale, tant pour les entreprises que pour les autorités monétaires ou les gouvernements européens. L'euro a ainsi pris plus de 17 % en 2003 face au dollar, après un gain de près de 18 % en 2002.

La conjoncture déprimée de l'Europe n'a évidemment pas favorisé les exportations horlogères suisses en 2003. Notre principal

marché, l'Italie, avec 735,1 millions de francs, a reculé de 9,6 %, alors que la France, avec 611 millions de francs, a lâché 9,0 %. Quant à l'Allemagne, elle est en baisse de 9,9 %, à 568,3 millions de francs. Les exportations vers le Royaume-Uni et l'Espagne ont par contre progressé respectivement de 3,1 % et 4,4 %, à 580,4 et 350,1 millions de francs.



A la suite de la grave crise économique traversée par la **Turquie** en 2001, l'engagement du Fonds monétaire international (FMI) s'est graduellement renforcé, facilitant le début de l'assainissement macroéconomique. Le contexte turc s'éclaircit ainsi progres-

sivement du fait d'une amélioration notable des fondamentaux économiques et des perspectives encourageantes qui semblent se dessiner en matière d'adhésion européenne. Mais l'économie reste très fragile suite à l'importante dette accumulée lors de la crise de 2001 et à la persistance de la méfiance des acteurs économiques internationaux qui n'investissent plus sur ce marché.

En Turquie, la FH est intervenue auprès du Ministère du commerce à propos des normes d'étanchéité des montres. Certains milieux ont en effet fait part de leur inquiétude quant à la volonté des autorités locales d'introduire des tests et une procédure de certification pour vérifier l'étanchéité des montres importées. Les services de la FH ont rendu attentives les autorités concernées aux normes ISO déjà appliquées par les producteurs suisses, normes qui rendent superflues toute nouvelle procédure à l'importation.



## LA FH SUR LES MARCHES

### Europe de l'Est

A la veille de leur entrée dans l'Union européenne, les pays d'**Europe centrale et orientale** (PECO) appelés à rejoindre les quinze le 1er mai 2004, ont enregistré une croissance moyenne supérieure à celle des pays membres. Le facteur essentiel a été la vigueur de la demande domestique soutenue par la consommation, elle-même alimentée par des hausses substantielles de revenu. Par contre, les déficits des finances publiques se sont dans l'ensemble aggravés. Mais les investissements directs étrangers ont fortement augmenté en 2002 et 2003, empêchant une détérioration de la balance des paiements. Le principal point noir dans ces pays demeure l'emploi qui, en dépit de cette croissance soutenue, ne connaît pas de véritable amélioration.

L'élargissement de l'Union européenne ne devrait pas avoir de conséquences économiques majeures puisque les économies des actuels et nouveaux membres sont déjà très imbriquées: 68 % des exportations des nouveaux adhérents sont déjà dirigées vers l'Union.

Ayant réussi à retrouver son rang de grande puissance économique, la **Russie** veut désormais accélérer le rythme des négociations pour son adhésion à l'OMC. Depuis plus de dix ans, elle poursuit sa restructuration et ses réformes pour améliorer son attractivité et être en mesure de remplir les critères d'entrée à cette organisation. Dans ce contexte, la FH a été sollicitée durant l'année sur les problèmes tarifaires et non tarifaires grevant l'importation de produits horlogers

sur le marché russe, en participant indirectement aux négociations bilatérales menées par le Secrétariat d'Etat à l'économie en vue d'abaisser notamment les droits de douane sur les produits horlogers qui s'établissent encore à 20 % ad valorem. La Commission mixte Suisse-Russie qui s'est tenue en mars, à laquelle a participé la FH, a été l'occasion d'insister sur ce problème, ainsi que sur les nombreuses autres difficultés rencontrées par les exportateurs suisses sur ce marché.



Deuxième pays de la **Communauté des Etats indépendants (CEI)** avec 48 millions d'habitants, l'**Ukraine** connaît depuis quatre ans une croissance rapide, qui s'est confirmée en 2003 avec une augmentation du PIB de 7 % environ. Si ce pays représente dès lors un marché intéressant tant pour l'exportateur que pour l'investisseur, le rythme des réformes est cependant lent. Quant à la corruption, aux lourdeurs bureaucratiques, au respect relatif de la propriété intellectuelle et au manque de transparence, ils représentent encore de sérieux obstacles au commerce et à l'investissement.

L'Ukraine souhaitant rejoindre l'OMC en 2004, des négociations bilatérales avec la Suisse sont en cours, négociations pour lesquelles

la FH a été sollicitée par le Secrétariat d'Etat à l'économie. De plus, une rencontre organisée le 20 mars 2003 à Zurich par la Chambre de commerce Suisse-Ukraine et la Swiss Organisation for Facilitating Investments (SOFI), à l'occasion de la venue en Suisse d'une délégation ukrainienne emmenée par le premier ministre Victor F. Yanukovych, a permis au délégué de la FH de s'entretenir avec ce dernier et de rappeler les préoccupations de l'horlogerie suisse. Enfin, la quatrième session de la Commission mixte Suisse-Ukraine, initialement prévue en juin 2002 et reportée en avril 2003 à Kiev, a été l'occasion de rappeler les entraves aux échanges constitués par des droits de douane de 25 % ad valorem.

Le **Kazakhstan** dispose d'atouts structurels importants. Doté de ressources naturelles et menant une politique relativement prudente, ce pays a des perspectives de développement exceptionnelles, dues notamment à la découverte récente de réserves d'hydrocarbures parmi les plus importantes connues au monde.

La Commission mixte Suisse-Kazakhstan s'est réunie à Astana en octobre 2003. A cette occasion, la FH a présenté un mémorandum demandant de réduire les droits de douane, qui sont actuellement de 15 % ad valorem sur les produits horlogers, et d'étudier la possibilité d'introduire les carnets ATA pour faciliter les importations temporaires.

## Relations avec l'Union européenne

Fidèle à son habitude, le Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE) a tenu deux séances en 2003, sous la présidence de François Habersaat, la première à Genève le 24 juin, la seconde à Edimbourg le 17 octobre. Le CPHE regroupe des délégations venant d'Allemagne, de France, d'Italie, du Royaume-Uni et de Suisse. La délégation suisse, conduite par le président de la FH, Jean-Daniel Pasche, comprenait en outre Roland Bloch, vice-président de la FH, et Pierre-Alain Storrer, président de l'UBAH.

En matière de déchets électriques et électroniques, de nouvelles di-

rectives ont été adoptées par l'UE. Pour l'horlogerie, elles impliquent la mise sur pied d'un système de collecte et de recyclage des produits électroniques, ainsi que l'apposition d'un label sur les documents accompagnant le produit pour indiquer le recyclage et l'élimination séparée des piles. Fort heureusement, la branche a pu échapper au marquage obligatoire sur les produits eux-mêmes. Les discussions ont aussi porté sur la tentative de la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne de remettre sur les rails le projet de directive communautaire en matière de métaux précieux, ainsi que sur la révision

éventuelle de l'accord complémentaire horloger de 1972.

En fin d'année, François Habersaat a quitté la présidence du CPHE, mettant ainsi un terme à un mandat de quatre ans. Nommé président d'honneur, il a été remplacé par Jean-Louis Burdet, vice-président de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques (CFHM). La vice-présidence du CPHE est quant à elle revenue au président de la FH, Jean-Daniel Pasche, alors que le secrétariat est passé de la FH à la CFHM, plus précisément à Patrice Besnard.

## Afrique

L'Afrique, dont la part dans le commerce mondial atteint à peine 2 %, reste dépendante de ses matières premières (pétrole, minéraux, café, cacao, coton, etc), dont les cours fluctuent fortement, ce qui aggrave la vulnérabilité du continent. La production agricole subit par ailleurs les effets des aléas climatiques (sécheresses ou inondations).

Globalement, les exportations horlogères suisses vers l'Afrique ont diminué de 13,8 % en valeur en 2003. Les principaux marchés ont été l'Égypte avec 19,0 millions de francs (+ 2,9 %), le Nigeria avec 16,9 millions (- 12,4 %), l'Afrique du Sud avec 14,9 millions (- 35,7 %) et le Maroc avec 10,0 millions (- 9,9 %).

L'économie du **Maroc**, qui a affiché une croissance supérieure à 4,0 % en 2002 et 2003, reste ca-

ractérisée par une fragilité importante, liée à la forte prédominance du secteur agricole. En raison de l'évolution démographique, la croissance reste par ailleurs insuffisante pour permettre une progression du revenu par habitant et une réduction significative du chômage, qui est particulièrement élevé dans les zones urbaines.

Grâce à l'Accord de libre-échange avec l'AELE entré en vigueur le 1er décembre 1999, il n'existe pas de barrières tarifaires à l'entrée des produits horlogers suisses au Maroc. La corruption, le niveau élevé des impôts, la contrebande et la difficulté de faire valoir ses droits légaux minent cependant la compétitivité de l'économie locale. La FH a remis un rapport sur l'évolution des échanges horlogers suisses avec ce pays à l'occasion de la visite officielle du conseiller fédéral Jo-

seph Deiss les 11 et 12 mai 2003 au Maroc.





## Moyen-Orient

Bien que la crise irakienne ait dominé l'actualité du Moyen-Orient en 2003, ses retombées sur la région n'ont pas été, selon le Fonds monétaire international, «aussi graves que prévu», la plupart des pays de cette partie du monde ayant «traversé sans trop d'embûches cette tourmente et tenu le cap de leur croissance, qui se situe autour de 5 % en 2003».



De fait, l'impact du ralentissement de l'économie mondiale depuis 2001, qui a provoqué une stagnation de la consommation d'énergie fossile, a été largement compensé par le maintien à un niveau artificiellement élevé des cours du pétrole, lui-même dû aux tensions locales, ainsi qu'à la décision surprise de l'OPEP de réduire ses quotas à partir du 1er novembre 2003.

## Asie

Les exportations horlogères helvétiques vers l'Asie ont diminué de 4,4 % en valeur en 2003. Les principaux marchés sont Hong Kong avec 1'420,2 millions de francs (-8,2 %), le Japon (984,9 millions, -10,5 %) et Singapour (395,1 millions, -8,9 %). Viennent ensuite la Chine (197,2 millions, +109,3 %), la Thaïlande (186,2 millions, +3,1 %), Taiwan (183,9 millions, -1,0 %), la Corée du Sud

En **Arabie saoudite**, où les recettes pétrolières ont atteint leur plus haut niveau au cours des deux



dernières décennies, la croissance économique a été de quelque 12 %. Ce résultat revêt, dans une certaine mesure, un caractère exceptionnel, compte tenu de la persistance des problèmes structurels auxquels l'économie locale doit toujours faire face.

La croissance économique aux **Emirats arabes unis** s'est quant à elle établie aux alentours de 5 %. Moins sensible qu'il y a dix ou vingt ans aux aléas de la conjoncture pétrolière, l'économie du pays est en quelque sorte protégée par le très important stock d'avoirs publics détenu à l'étranger, ainsi que par le niveau de diversification atteint (la contribu-

tion des hydrocarbures au PIB qui était de 67 % au milieu des années 70 est actuellement inférieure à 30 %).

De leur côté, les économies du Proche-Orient (**Israël, Jordanie, Liban, Syrie**) ont certes également été soulagées par la brièveté du conflit en Irak. Toutefois, la détérioration de la situation générale, tant en Irak qu'en Palestine, au cours de l'été, a mis à mal les espoirs de reprise économique rapide dans la région. D'autres facteurs nationaux (baisse du tourisme en Jordanie, endettement au Liban, etc) sont par ailleurs venus peser sur l'activité au cours de l'année.

Dans ce contexte, les exportations horlogères à destination de la région ont logiquement enregistré un léger recul (-1,5 % à 670 millions de francs). Les principaux marchés de la zone sont en baisse (Emirats arabes unis -1,5 %, Arabie saoudite -5,7 %), alors que d'autres débouchés consolident ou améliorent leurs résultats (Koweït +7,4 %, Oman +37 %, Qatar +7 %, Israël +6%).

(62,1 millions, -2,4 %), l'Inde (26,4 millions, -3,7 %) et la Malaisie (25,8 millions, -6,2%).

Au **Japon**, le gouvernement a revu légèrement à la hausse son diagnostic de l'économie, considérant que cette dernière présentait des signes de reprise durable après treize années de stagnation.



Malgré l'appréciation de près de 12 % du yen par rapport au dol-

lar en 2003, les exportations et la production industrielle sont en progression. Les bénéficiaires des entreprises ont également continué d'augmenter, stimulant ainsi les dépenses d'investissement. Enfin, autre signe favorable, les faillites d'entreprises ont chuté de 14,6 % en 2003 par rapport à 2002, ce qui représente leur première contraction en quatre ans.

Le Centre FH de Tokyo permet de suivre au plus près l'évolution du marché, d'obtenir des statistiques horlogères, de s'informer sur les nouveaux produits de la branche et sur la politique des entreprises concurrentes. En collaboration avec le magazine Tokei Bijutsu Hoshoku News, ledit centre a procédé durant les cinq dernières années à un sondage auprès de 150 détaillants ou grands magasins japonais permettant deux fois par an de suivre l'évolution des ventes de montres par marques et segments de prix. Ce sondage est le seul effectué au Japon en matière horlogère. Les résultats en ont été mis à la disposition du public sur le site Internet du centre (<http://www.fh-tokyo.com>). Comme il devenait toujours plus difficile d'obtenir un taux de réponse satisfaisant, le centre s'est tourné vers un organisme spécialisé dans ce genre d'études, qui pourra contacter quelque 500 compagnies. Ce projet, qui débutera en 2004, devrait permettre une meilleure couverture du marché.

Appuyé par la centrale à Bienne, le Centre de Tokyo a par ailleurs continué d'assurer la maintenance du pool de service après-vente du Taga Watch Center au profit de 21 entreprises et 28 marques différentes. Il a également répondu aux nombreuses questions des

consommateurs nippons sur la recherche de marques suisses ou sur des problèmes techniques.

En juin, des consultations économiques bilatérales ont eu lieu à Tokyo entre les autorités suisses et japonaises. La FH en a profité pour mettre à l'ordre du jour des discussions le problème du renvoi des montres en Suisse pour réparation.

Depuis près de trois ans, la politique économique des **Philippines** n'a pas changé de cap: l'inflation est maîtrisée, les dépenses budgétaires contrôlées et les réserves stabilisées. Le pays se trouve par contre en proie à de nombreux scandales. La mutinerie du 27 juillet et les menaces de renversement dont la présidente s'est dite victime ont créé une situation volatile et ne permettent guère une vue sereine de l'avenir. La défection des investisseurs internationaux contribue à une évolution défavorable de la balance des paiements. Consultée à l'occasion de la mission économique conduite par l'ambassadeur Jörg Al. Reding en novembre, la FH a fait part du souhait de l'industrie horlogère que les autorités adhèrent à la convention du carnet ATA et a fait le point sur la situation en matière de lutte anticontrafaçon.

L'économie mondiale redémarrant, en particulier aux Etats-Unis, les exportations de la **Corée du Sud** en ont profité. Tirée par les exportations, la production industrielle paraît être sortie de la récession au troisième trimestre 2003. Les indicateurs sont malgré tout contradictoires: ils montrent que l'économie coréenne devrait rester convalescente jusqu'en 2004. Le voyage du conseiller fédéral Joseph Deiss dans ce pays

en novembre a permis une nouvelle fois à la FH d'insister auprès des autorités locales sur le problème de la Special Excise Tax qui renchérit l'importation des montres suisses de luxe sur ce marché.

Souvent comparée à la Chine, l'**Inde** est engagée dans une compétition avec ce pays sur le plan de la croissance et des réformes. Il n'est toutefois pas à même de réaliser une aussi forte expansion, même si l'on s'attend à une croissance du PIB de 7 % durant l'année fiscale avril 2003 - mars 2004. Les fondamentaux économiques sont favorables avec une inflation de 4,0 à 4,5 %, des réserves de change de 96 milliards de dollars, une croissance de l'agriculture de 8 à 9 % et une reprise des investissements industriels. L'Inde est encore relativement peu active dans le commerce international, ce qui explique qu'elle soit peu affectée par la conjoncture mondiale. La classe moyenne y est de plus en plus étoffée, puisque l'on considère que 35 millions d'Indiens disposent aujourd'hui de plus de 1'000 euro par mois et que leur nombre augmente de 10 % par an. Néanmoins, le fossé entre riches et pauvres s'accroît et le pays compte encore le plus grand nombre de pauvres au monde, 430 millions de personnes y vivant avec moins d'un dollar par jour selon la Banque mondiale.

Par l'intermédiaire de la Chambre de commerce Suisse - Asie du Sud-Est et l'Ambassade de Suisse à New Delhi, la FH a pu, à la veille de l'élaboration du budget 2004-2005, faire part de ses préoccupations quant aux obstacles tarifaires qui freinent encore l'importation de montres-bracelets en



## LA FH SUR LES MARCHES

Inde. C'est avec satisfaction que la FH a pris note que le gouvernement indien maintenait le cap de la libéralisation et baissait dès janvier 2004 les droits de douane maximum de 25 % à 20 %, supprimant en outre la Special Additional Duty de 4%. Il s'ensuit une diminution de 11,4 % des taxes sur les garde-temps importés, ce qui devrait faciliter le commerce des montres suisses en Inde.

L'économie la plus libre du monde, **Hong Kong**, s'est relevée très vite des restructurations engagées à la suite de la crise financière et de l'épidémie de SRAS. Le FMI table sur une croissance de 4,5 à 5,0 % pour 2004, après une progression de l'ordre de 3 % en 2003.



Sérieusement affectée par la pneumonie atypique au cours des deux premiers trimestres, l'activité économique s'est en effet relevée à partir de juillet. Le chômage a quelque peu reculé, comme la déflation, et les indices boursiers en hausse ont réactivé l'afflux de capitaux vers la place financière. Surtout, l'afflux des touristes, majoritairement issus de Chine, a repris, contribuant à un regain d'activité dans le commerce de détail en général et plus particulièrement dans le commerce horloger.

2003 aura aussi été marqué par la signature de l'accord de parte-

nariat CEPA (Close Economic Partnership Agreement) entre Hong Kong et la Chine. Cet accord, entré en vigueur le 1er janvier 2004, concerne en priorité les secteurs des biens et des services. D'une part, il permettra aux produits de Hong Kong d'accéder à la Chine sans droits de douane et, d'autre part, il ouvrira l'économie chinoise aux fournisseurs de services de Hong Kong, qui représentent 86 % de l'économie locale.

Les autorités monétaires ont pour leur part donné leur feu vert à un certain nombre d'opérations en renmimbis pour les banques locales. Celles-ci pourront ainsi ouvrir des comptes et prendre des dépôts en RMB pour les particuliers, les entreprises restant exclues. Elles pourront aussi échanger RMB et Hong Kong dollar (au maximum 20'000 RMB par jour) et effectuer des transferts en RMB entre Hong Kong et le continent (au maximum 50'000 RMB par jour). Elles auront par ailleurs la latitude d'accepter les cartes de paiement et de crédit émises en RMB par leurs collègues continentales. Il faut sans aucun doute voir dans ces mesures la première concrétisation d'un long développement qui, vraisemblablement, consacrera Hong Kong comme plate-forme avant-coureuse de la libéralisation des changes. Ce rôle, communément appelé «off-shore renmimbis», est en quelque sorte une reconnaissance dont le secteur bancaire de Hong Kong tirera des revenus substantiels et une expertise de première main, sans parler des facilités de paiements ainsi mises à la disposition des touristes chinois.

Force est de constater que l'évolution des exportations horlogè-

res suisses à destination de Hong Kong a particulièrement suivi l'évolution du marché local. Ainsi, après un premier trimestre de consolidation, les exportations ont fortement reculé au cours de la période avril-septembre (-12 % par rapport à la période correspondante précédente). Le dernier trimestre a vu quant à lui ce recul s'atténuer (-8 %). Au final, les exportations horlogères suisses ont reculé de 8 % sur l'ensemble de l'année. L'impact de l'épidémie de SRAS, tant au niveau de la clientèle locale que de la clientèle touristique chinoise, a donc été majeur.

Les 9 et 10 novembre, le président de la FH, Jean-Daniel Pasche, a pris part à une mission économique suisse à Hong Kong conduite par le conseiller fédéral Joseph Deiss. La délégation, qui comprenait une douzaine de représentants de l'économie suisse, a eu des entretiens avec le secrétaire aux finances Henry Tang, le secrétaire au développement économique Stephen Ip et le directeur exécutif du Hong Kong Trade Development Council (HKTDC) Frederic Lam. Les discussions ont porté sur les relations économiques et sur l'avenir de Hong Kong en tant que place financière asiatique. Dans le domaine horloger, le conseiller fédéral Deiss et la FH se sont félicités de l'accord signé entre le HKTDC et la société MCH Messe Basel quant au retour à Baselworld 2004 des exposants de Hong Kong, accord qui a mis un terme aux tensions qui ont résulté de l'édition 2003 du salon bâlois.

Parallèlement à l'appui direct aux membres FH, le Centre FH de Hong Kong et FH Promotion Ltd ont poursuivi leurs activités d'in-

formation, de promotion et de lutte anticontrafaçon dans l'ancienne colonie britannique, ainsi que dans les pays environnants. Les contacts avec les médias locaux ou internationaux ont été particulièrement nombreux (The New York Times, The Bangkok Post, TF1, TV5, SSR, etc), tout comme ceux établis avec le monde diplomatique en Chine, en Corée du Sud ou en Thaïlande notamment. Le Centre FH s'est aussi attaché à informer régulièrement le grand public sur l'activité des marques présentes sur le marché, en particulier par l'intermédiaire de son site Internet ([www.theartoftime.com](http://www.theartoftime.com)).

De son côté, le Club horloger suisse de Hong Kong, géré par FH Promotion Ltd, a continué d'être un lieu d'échange pour ses membres, ainsi qu'une plateforme promotionnelle pour les fabricants suisses d'horlogerie; sept rencontres ont ainsi été organisées au cours de l'année.



Pour clore le chapitre consacré à la représentation FH à Hong Kong, relevons que deux mois d'interviews auprès de plus de 140 points de vente et 3'200 consommateurs auront été nécessai-

res à FH Promotion Ltd pour la réalisation d'une enquête sur la consommation de montres en Chine. Réalisée dans sept villes d'importance (Beijing, Changchun, Dalian, Hangzhou, Harbin, Shanghai et Shenyang), cette enquête a permis d'apporter bon nombre d'indications précieuses en matière de qualité des points de vente, de reconnaissance des marques, de comportement des consommateurs, de motivations d'achats, ainsi que sur l'évolution des affaires horlogères au niveau du commerce de détail. Son approche régionale a également permis de mettre en lumière les différences comportementales inhérentes à un marché aussi vaste.



En 2003, la **Chine** a figuré parmi les pays ayant enregistré la croissance économique la plus soutenue: +9,9 % au dernier trimestre et +8,5 % pour l'ensemble de l'année.

Ce résultat a notamment été atteint grâce à une reprise plus forte que prévue au second semestre. Après avoir démarré en trombe à 9,9 %, l'économie chinoise a en effet brutalement été freinée d'avril à juin, tombant à 6,7 % de croissance, son plus bas niveau en onze ans, en raison de l'épidémie de SRAS qui a surtout frappé les services et le tourisme.

L'investissement, la consommation - elle-même tirée à la hausse

par la production industrielle - et les exportations ont contribué de manière significative à cette croissance. Et ce rythme enviable devrait se maintenir, les prévisions actuelles tablant sur une croissance d'au moins 7 % en 2004. En 2003, le PIB par habitant a dépassé 1'000 dollars. Résultat: l'empire du Milieu, aujourd'hui au sixième rang économique mondial, est devenu le premier producteur de la planète dans plus d'une centaine de secteurs et l'épicentre de la mondialisation.

Si le rôle croissant de la Chine dans l'économie mondiale n'est ainsi plus à démontrer, cette évolution vaut tout autant dans les courants d'affaires réalisés par l'horlogerie suisse. De fait, les exportations horlogères suisses directes à destination de la Chine ont plus que doublé en 2003 (+109 %). Dans une perspective à plus long terme, elles ont enregistré une progression de 30 % en rythme annuel au cours des dix dernières années, plaçant actuellement le marché chinois au onzième rang de nos principaux débouchés. Cette progression est surtout le fait des montres-bracelets (+100 % en pièces et +158 % en valeur en 2003) dont près de la moitié, tant en pièces qu'en valeur, est constituée de garde-temps en acier.

Ces progressions illustrent l'augmentation du pouvoir d'achat d'une strate toujours plus importante de la clientèle chinoise. Elles sont aussi et surtout le reflet de l'accélération de l'ouverture du marché chinois aux produits importés et concrétisent simultanément les efforts menés en termes de distribution et de vente par les marques horlogères. Enfin, elles donnent un éclairage



## LA FH SUR LES MARCHES

nouveau sur le processus de transfert des flux d'affaires qui a déjà commencé de s'opérer entre la Suisse, Hong Kong et la Chine.



Le président de la Confédération Pascal Couchepin en compagnie du président chinois Hu Jintao.

La FH, par l'intermédiaire de son président, Jean-Daniel Pasche, a pris part à la mission économique suisse conduite par le président

de la Confédération Pascal Couchepin en Chine du 20 au 24 novembre. Composée d'une douzaine de représentants de l'économie, la délégation helvétique s'est entretenue avec le président Hu Jintao, le premier ministre Wen Jiabao et le vice-ministre du commerce Yu Guangzhou.

Cette mission avait pour but d'améliorer l'image de la Suisse, de mesurer l'importance des relations bilatérales et de les renforcer. L'accession de la Chine à l'OMC contribue à ce renforcement dans le domaine horloger par une forte augmentation des exportations suisses, due en particulier à la baisse des droits de douane et à la suppression des quotas.

Le domaine de la propriété intellectuelle et le problème des contrefaçons ont été abordés avec le premier ministre et le vice-ministre du commerce. Toujours lors de cette mission, il s'est avéré qu'il était dorénavant possible, pour une entreprise étrangère, d'ouvrir une société de distribution en mains propres. C'est une étape de plus dans la libéralisation de ce marché.

Enfin, la délégation suisse a assisté à l'inauguration du Swiss Center Shanghai le 24 novembre, un parc industriel qui offre des infrastructures aux entreprises suisses désireuses de s'implanter en Chine et qui compte déjà plusieurs intéressés.

### Océanie

L'**Australie** connaît depuis 1992 des taux de croissance en moyenne supérieurs à 3 % par an. Cette expansion trouve sa source principale dans la consommation des ménages, elle-même alimentée par un recours croissant au crédit. Le taux d'épargne des ménages a en effet été très faible ces dix dernières années. Ceci s'explique par l'effet de richesse provoqué par la croissance rapide, voire spéculative, des prix de l'immobilier (les biens immobiliers

comptent pour plus de 60 % dans le patrimoine des Australiens). L'année 2002-2003 (juillet-juin) a enregistré une performance inférieure (+2,7 %) à l'année précédente (+ 3,8 %), mais qui reste élevée. Pour l'année 2003-2004, le taux de croissance devrait atteindre 3,7 % selon les prévisions gouvernementales de décembre 2003.

Sur le plan horloger, les exportations suisses vers l'Australie se

sont contractées à 79 millions de francs (- 22,6 %), alors que celles vers la Nouvelle-Zélande, avec trois millions de francs, augmentaient de 14,4 %. Globalement, les exportations horlogères helvétiques à destination de l'Océanie ont diminué de 17,6 % en valeur en 2003.

### Amériques

Aux **Etats-Unis**, la croissance économique s'est sensiblement accélérée dès le printemps 2003 pour atteindre quelque 4 % en rythme annuel. Ce résultat est essentiellement à mettre au crédit des politiques monétaire et budgétaire très expansionnistes menées par

les autorités. La consommation n'a pas manqué de réagir vigoureusement à l'augmentation des revenus disponibles induite par les allègements d'impôts (+3,4 %). Par ailleurs, l'investissement des entreprises s'est nettement redressé et les dépenses militaires ont donné

un coup de fouet supplémentaire. Les gains de productivité laissent augurer relativement favorablement de la croissance et de l'investissement futurs.

Cela dit, les finances publiques se sont dans le même temps sérieu-

sement dégradées du fait des allègements fiscaux, des dépenses militaires supplémentaires et du fossé conjoncturel qui s'est creusé. Les importants déficits prévus pour les années à venir mettent en exergue la nécessité d'ajustement des politiques actuelles de manière à viser à nouveau à terme l'équilibre du budget du ménage américain.

Dans ce contexte, les exportations horlogères suisses ont enregistré en 2003 une performance tout à fait satisfaisante: + 1,1 %, à 1,66 milliard de francs. Sans atteindre le niveau record enregistré en 2000, ce résultat est particulièrement remarquable compte tenu de la faiblesse persistante du dollar qui a perdu respectivement 17 %, 12 % et 12 % vis-à-vis de l'euro, du yen et du franc suisse entre décembre

2002 et décembre 2003. Le marché américain confirme ainsi son premier rang au sein des débouchés pour les garde-temps suisses.



De son côté, l'économie du **Canada** a été sur la défensive pendant la plus grande partie de l'année. De fait, plusieurs chocs perturbateurs sont venus ponctuer l'actualité canadienne: SRAS, vache folle, panne d'électricité majeure en Ontario, feux de forêts, etc, sans parler de l'appréciation du dollar local face au billet vert (+ 20%) dont la rapidité a pris de court les entreprises exportatrices canadiennes. Au final, une croissance économique plus faible en 2003, de l'ordre de 2 %, et des prévisions prudentes pour 2004 (+ 3 %). Ce contexte difficile explique en grande partie le recul de 16 % de la valeur des exportations horlogères suisses à destination du marché canadien en 2003, alors même que le nombre de montres exportées a enregistré une progression de 8 % environ.

## Amérique latine

En 2003, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré une croissance globale de 1,5% environ. En tête de peloton, on trouve l'Argentine avec une progression de 7,3% (-11,0 % en 2002). Le Chili, le Costa Rica, la Colombie et le Pérou ont quant à eux enregistré des taux de croissance supérieurs à 3%, alors que le Brésil a stagné (+0,1 %) et que le Mexique a vu son économie croître de +1,2%. Le Venezuela a pour sa part accusé une chute de 9,5%, égale à celle de l'année précédente. Pour tous les autres pays, le dynamisme n'a pas vraiment été au rendez-vous puisque les chiffres de croissance ont oscillé autour de -2%.

La croissance, là où elle s'est produite, n'a dès lors pas été suffi-

sante pour combler les indices négatifs des années antérieures. Ceci explique en grande partie que près de 45 % de la population, soit 227 millions de personnes, vit encore en dessous du seuil de pauvreté.

On note par ailleurs que les échanges commerciaux ont enregistré une hausse de plus de 1,0 %, interrompant du même coup la série des chutes répétées constatées de 1998 à 2002. En Amérique centrale et dans la Communauté andine, les exportations ont enregistré une hausse de 5%, alors que dans les pays du MERCOSUR, elles ont progressé de 18 %. Cet élan contraste avec la faible expansion des exportations mexicaines, pétrole mis à part.

La combinaison des volumes et des prix a converti l'année 2003 en Amérique latine et dans les Caraïbes en une période record pour ce qui est de l'excédent de la balance commerciale (41 milliards de dollars). Pour la première fois depuis un demi-siècle, le compte courant de ce sous-continent a enregistré un excédent de 6 milliards de dollars. Ce qui fait encore défaut, ce sont les investissements étrangers, une certaine méfiance retenait encore les investisseurs potentiels. Celle-ci est due à une bureaucratie compliquée, à la corruption, à la faiblesse de quelques gouvernements, au laxisme du pouvoir judiciaire dans certains Etats et aux récentes crises financières. Le flux des investissements étrangers en



## LA FH SUR LES MARCHES

2003 a dès lors de nouveau diminué pour atteindre 29 milliards de dollars, alors que la moyenne annuelle entre 1990 et 2002 était de 38 milliards.

Parallèlement, il faut mentionner les rentrées monétaires dues aux émigrants qui travaillent aux Etats-Unis, au Canada, en Europe ou en Australie (33 milliards de dollars en 2003, dont une grande partie en faveur des économies du Mexique et des pays d'Amérique centrale, grands pourvoyeurs de main-d'oeuvre). La région a par ailleurs reçu, au titre de fonds compensatoires, un total de 22 milliards de dollars dont la moitié a été apportée par le FMI.

Si l'Amérique latine a maintenu en 2003 sa part au sein des débouchés mondiaux de l'horlogerie suisse (4,2 %), le recul de la valeur nominale exportée a toutefois atteint quelque 14 % (373 millions de francs contre 433 millions une année auparavant). Parmi les premiers marchés affectés figurent le Panama (-51 %), le Brésil (-34 %), le Venezuela (-26 %) et le Chili (-13 %). A l'inverse,

des progressions significatives ont été enregistrées en Argentine (+ 17 %, même si cette augmentation ne permet pas encore de rattraper les niveaux d'affaires enregistrés en 1999-2000), en Uruguay (+ 39 %), au Pérou (+17%) ou encore au Mexique (+ 6 %). Il faut par ailleurs relever un sensible regain d'activité au sein des différents pays et territoires de la zone Caraïbes, où, progressivement, l'activité touristique se relève.

La mission du conseiller fédéral Joseph Deiss au **Brésil** en septembre, à laquelle a notamment participé Jean-Daniel Pasche, président de la FH, a été l'occasion de soumettre une nouvelle fois à l'attention des autorités de ce pays les problèmes rencontrés par l'industrie horlogère suisse sur ce marché. Ceux-ci concernent en priorité les obstacles tarifaires au commerce (niveau très élevé des droits de douane et autres taxes prélevées à l'importation), la surveillance du commerce extérieur (système de licences), l'importation temporaire des collections d'échantillons (non-reconnais-

sance du carnet ATA) et la problématique de la contrefaçon.

La visite du secrétaire d'Etat David Syz en **Bolivie** au cours du mois de juin a de son côté permis à la FH de mettre en exergue les problèmes administratifs rencontrés lors de l'importation de produits horlogers dans ce pays et de plaider en faveur d'une reconnaissance de l'utilisation du carnet ATA pour la couverture des importations temporaires.

Poursuivant sa mission au **Pérou**, notamment accompagné de François Pillonel, délégué FH pour l'Amérique latine, le secrétaire d'Etat a évoqué avec ses homologues péruviens les problèmes similaires que rencontrent les produits horlogers importés dans ce pays. Par ailleurs, l'épineuse question de la contrefaçon horlogère a fait l'objet d'une intervention particulière, la FH demandant un renforcement de l'arsenal législatif et la mise en oeuvre de mesures coercitives efficaces contre ce phénomène.

### Activités promotionnelles

Pour le service des affaires promotionnelles, l'année 2003 a été marquée par l'inauguration et les premières sorties de **Think Time - Think Swiss Excellence**, l'exposition thématique itinérante mise sur pied par la FH dans le but de promouvoir l'horlogerie suisse au niveau mondial auprès de publics très variés.

Think Time - Think Swiss Excellence est susceptible d'être présentée dans le contexte d'évène-



ments tels que salons, congrès ou séminaires. De par son caractère modulable, elle peut être exposée dans son ensemble ou partiellement et s'intégrer à des lieux aussi divers que des musées, ambassades, hôtels, etc.

La sensibilisation à la richesse et à la variété de l'industrie horlogère suisse a été un élément prédominant dans la conception de l'exposition. De ce fait, les technologies de l'image et du son ont été privilégiées afin de proposer au visiteur une réelle immersion dans un univers à la fois ludique et didactique.

Think Time - Think Swiss Excellence propose un double axe de lecture. Le premier inscrit l'histoire de l'horlogerie suisse dans une continuité temporelle, faisant saillir les grandes innovations au fil des siècles. Le visiteur suit ainsi l'évolution et saisit l'importance d'une tradition de savoir-faire transmise au cours du temps. Le second axe permet de constater comment cet héritage s'actualise dans l'horlogerie d'aujourd'hui. Centré sur les notions d'innovation, de technologie de pointe ou de recherche et développement, ce niveau entrouvre de nouveaux horizons et donne à imaginer ce que sera l'horlogerie de demain.

Structurée par thèmes, cette exposition se déploie sur huit panneaux. Ceux-ci sont équipés d'une tablette ainsi que de deux écrans plasma qui diffusent les contenus thématiques. L'audiovisuel, nettement privilégié, offre une clarté et un dynamisme essentiels à la bonne réception des messages. Réalisés à partir du matériel fourni par les entreprises horlogères suisses, les contenus visuels sont des montages rythmés et percus-

tants. Différents éléments (outils d'horloger, boîtiers et mouvements, graphiques et tableaux), disposés sur les tablettes des panneaux, amènent une dimension concrète et renforcent ainsi l'impact des messages audiovisuels.

L'esthétique résolument contemporaine de l'ensemble souligne le caractère moderne d'une industrie à la pointe du progrès. Panneaux high-tech, «clips» vidéo et animations invitent le visiteur à porter un regard actuel sur les contenus qui défilent devant lui. La tradition, fer de lance de l'horlogerie suisse, n'a toutefois pas été négligée. Les éléments disposés sur les tablettes des panneaux, ainsi qu'une sélection d'images attestent que la maîtrise de la qualité et de la précision a depuis toujours motivé les horlogers suisses à se surpasser.

C'est le 5 février à Bienne que cette exposition a été officiellement inaugurée devant un parterre de représentants du monde politique et économique et des médias. De très nombreux membres FH étaient également de la fête.

Think Time - Think Swiss Excellence a ensuite été présentée à Zurich du 4 au 11 avril dans le cadre de Baselworld où, malgré l'interdiction d'exposer pour les ressortissants de certains pays asiatiques (SRAS), elle a attiré de nombreux partenaires potentiels.

Puis, du 9 au 13 juillet, elle a effectué sa première sortie internationale dans le cadre des événements culturels mis sur pied par Présence suisse dans le cadre des manifestations qui ont marqué le 300<sup>ème</sup> anniversaire de Saint-Pétersbourg. A cette occasion, elle

a notamment été ouverte officiellement par le président de la Confédération, Pascal Couchepin, qui, sur notre photo, est en compagnie de Maurice Altermatt, chef de la division économique de la FH.



Enfin, Think Time - Think Swiss Excellence a réussi avec succès son baptême du feu commercial à Bruxelles, du 10 au 12 octobre, lors de la deuxième édition de Time - The European Luxury Watch Exhibition, où elle a été visitée entre autres par le prince Laurent de Belgique.

Dans le cadre de Baselworld 2003, le chef du service des affaires promotionnelles de la FH, qui assurait pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive le secrétariat du Comité des exposants suisses, a participé activement à une séance du Bureau à Genève le 8 septembre, aux assemblées du Comité des 19 juin et 2 octobre à Bienne, ainsi qu'à celles du Comité mondial des 9 avril et 3 juillet à Bâle. Il a également organisé la logistique du stand du Comité des exposants suisses, plus connu sous le nom Swiss Press Center, dont le programme promotionnel a été géré comme à l'accoutumée par Darwel Communication, une agence PR basée à Lausanne.



Aujourd'hui, quand on parle de la libéralisation du commerce et de la globalisation, on pense spontanément aux délocalisations de la production ou à l'ouverture de nouveaux marchés, mais on sous-estime ou l'on ignore purement et simplement toute la dimension juridique liée à ces phénomènes. Or les pays émergents disposent de plus en plus de législations con-

traignantes relatives à la commercialisation des produits.

Par ailleurs, on aurait pu penser (ou espérer) qu'au fil des années, les législateurs nationaux, ayant réglé les problèmes identifiés, diminueraient leurs activités et, par conséquent, le nombre de lois adoptées. Force est cependant de constater qu'il n'en n'est rien et

qu'ils édictent ou révisent autant - voire plus - de lois qu'il y a une cinquantaine d'années.

C'est dans ce contexte d'extension géographique des marchés et de multiplication des textes de lois que le service juridique s'est mis au service des membres FH en 2003 en essayant de conjuguer rigueur et flexibilité.

## Assistance juridique

Le service juridique est régulièrement consulté sur les sujets les plus divers: règles de concurrence et contrats de distribution, contrats de vente et garantie, règles d'origine et droits de douane en relation avec les accords de libre-échange, prescriptions de marquage concernant la provenance ou les caractéristiques techniques d'un produit, utilisation de matières allergènes ou dangereuses, droits de propriété intellectuelle, etc.

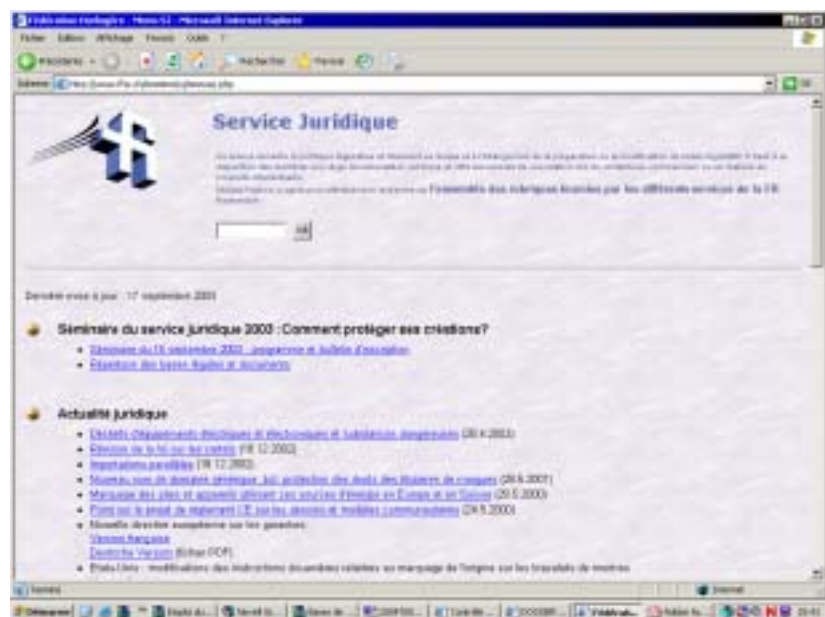
En 2003, il a en particulier été amené à donner des conseils sur les prescriptions de marquage des produits horlogers en métaux précieux. Il faut savoir que ce domaine n'est que partiellement harmonisé. Seule la Convention de Vienne sur le contrôle et le poinçonnement des ouvrages en métaux précieux définit un marquage commun entre ses neuf signataires actuels... et uniquement pour les produits en or, en argent et en platine ou en alliages de ces métaux précieux. Les produits plaqués et les ouvrages multimétaux, c'est-à-dire constitués de métaux précieux et de métaux communs, ne sont pas concernés. Ainsi, pour les pays non signataires de cette convention et pour les ouvrages plaqués et multimétaux,

les produits doivent se conformer aux différentes législations nationales. Il peut donc arriver qu'une montre soit marquée différemment d'un pays à l'autre ou qu'elle ne soit pas marquée et vendue comme article en métal commun.

Mis à part la publication d'informations dans la Revue FH ou sur le site Internet de l'association, le service juridique a publié en 2003 deux documents consacrés à la distribution dans l'Union européenne. Le premier décrit le système légal et les principes en vigueur, alors que le second est un guide pour aider les entreprises à

élaborer des contrats de distribution sélective ou exclusive.

Le traditionnel séminaire juridique annuel, qui a eu lieu le 16 septembre en présence de quelque 70 participants, a quant à lui été consacré aux moyens juridiques à disposition pour protéger les créations horlogères: loi sur les designs, loi sur les marques et loi sur le droit d'auteur. Il a aussi abordé les avantages et inconvénients des systèmes internationaux d'enregistrement que sont, par exemple, le système de l'arrangement de La Haye et celui des dessins ou modèles communautaires.





## Lobbying

S'il existe une activité propre aux associations faitières comme la FH, c'est bien la défense des intérêts de la branche auprès des autorités nationales et étrangères, notamment lors de l'adoption de nouvelles lois ou de la révision de lois déjà en vigueur.

Il s'agit en l'occurrence d'identifier tout d'abord les besoins et les problèmes que rencontrent ou pourraient rencontrer les entreprises horlogères. Puis, au moyen d'un réseau d'informations et de contacts constitué essentiellement d'associations, comme la Fédération des entreprises suisses (economiesuisse) ou l'Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE), d'organisations internationales, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des missions diplomatiques suisses, d'identifier les projets législatifs qui pourraient avoir une influence sur l'horlogerie. (Signalons à ce propos que le service juridique a commencé à étudier en 2003 la mise en place d'un système de veille sur Internet dont l'objectif est de découvrir les textes législatifs relatifs aux domaines techniques susceptibles de toucher la branche, comme, par exemple, l'interdiction de certaines matières allergènes ou dangereuses. Ce projet, qui sera opérationnel en 2004, se présentera sous la forme d'une base de données accessible pour les membres FH par l'intermédiaire d'une interface sur Internet.)

Une fois le projet législatif identifié, la FH étudie le texte et rédige, à l'intention des autorités compétentes, un mémoire présentant les revendications de l'industrie horlogère suisse. En 2003, les pro-

jets suivants sont notamment passés sous sa loupe:

- révision de la loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence et adoption d'une ordonnance sur les sanctions en cas de restrictions illicites à la concurrence;
- révision de l'ordonnance sur les taxes du contrôle des métaux précieux;
- adoption du règlement CE 1/2003 du Conseil du 16 décembre 2002 relatif à la mise en oeuvre des règles de concurrence prévues aux articles 81 et 82 du Traité;
- révision de la loi fédérale sur la protection des données;
- révision de la loi fédérale sur les brevets: renforcement de la lutte contre les contrefaçons en Suisse;
- réforme du code de propriété intellectuelle en Italie;
- révision du système harmonisé par l'Organisation mondiale des douanes: suppression de positions tarifaires.

La révision de la loi sur les cartels et autres restrictions à la concurrence aurait pu avoir une influence non négligeable sur l'horlogerie puisque les accords verticaux (notamment les contrats de distribution exclusive et sélective largement utilisés dans notre branche) et les importations parallèles étaient au centre des débats.

Au début de la procédure, les parlementaires se sont attaqués aux accords verticaux qui fixent les prix et segmentent les marchés géographiques. Si, en soi, cette initiative n'était pas condamnable, certaines formulations retenues pouvaient laisser penser que les contrats de distribution étaient

présumés illicites. Le texte final adopté a heureusement écarté toute ambiguïté: seuls les accords qui fixent les prix et interdisent les ventes passives d'un territoire vers un autre sont présumés illicites.

Est considérée comme importation parallèle toute importation de marchandise qui n'a pas été consentie par le titulaire du droit de propriété intellectuelle (marque, droit d'auteur, brevet), notamment l'introduction sur un marché de produits par des personnes qui sont en dehors du réseau de distribution agréé, mis en place sur la base de contrats de distribution exclusive et sélective. En Suisse, le titulaire d'une marque ne peut pas s'opposer à une importation non consentie de ses produits. En revanche, le titulaire d'un brevet peut s'opposer à une telle importation. L'enjeu de la révision était d'éviter que la nouvelle loi sur les cartels autorise les importations parallèles même pour les produits protégés par un brevet. Ce point a été réglé à la satisfaction de la branche puisque la formule retenue par le législateur ne tranche pas la question dans l'absolu. Elle empêche néanmoins le titulaire d'interdire des importations parallèles si celles-ci ont pour but de restreindre la concurrence.



### Lutte contre les contrefaçons et les fausses indications de provenance

Un seul chiffre suffit pour démontrer l'ampleur du phénomène: la contrefaçon entraîne pour l'horlogerie suisse un préjudice annuel estimé à quelque 800 millions de francs. La lutte contre les contrefacteurs revêt donc une importance capitale pour les entreprises lésées.

Réservée aux membres du Groupement anticontrefaçon (GA), cette prestation de la FH peut être divisée en sept points:

- analyse de fausses montres;
- protection des indications géographiques suisses;
- organisation de programmes d'actions;
- défense des droits de propriété intellectuelle d'un membre;
- sensibilisation des autorités;
- lutte contre la vente de contrefaçons sur Internet;



- sensibilisation des consommateurs.

Comme le GA publie un rapport d'activité séparé chaque année, nous n'allons pas le reproduire ici in extenso, mais en donner les

grandes lignes. Toutefois, les personnes intéressées à recevoir des informations plus détaillées peuvent demander au service juridique de la FH un exemplaire dudit rapport.

#### a) Analyse de fausses montres

En 2003, le service anticontrefaçon a reçu 1'187 échantillons pour analyse, soit 37 de plus qu'un an auparavant (+ 3,2%). Le résultat de ces analyses a été consigné dans 458 rapports d'origine, qui ont été acheminés aux sociétés lésées. Saisies ou achetées dans 31 pays, les pièces répertoriées usurpent 60 marques différentes, dont 41 appartiennent aux entreprises membres du Groupement anticontrefaçon.

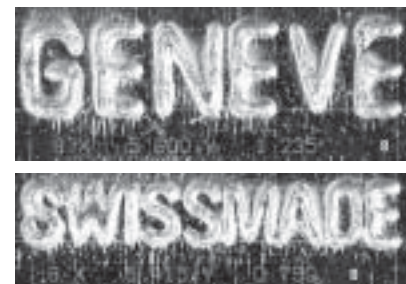
De nos jours, les contrefacteurs ne se limitent plus aux marques suisses les plus connues. Ils font «feu de tout bois», épluchant les magazines spécialisés et copiant

tous les modèles à succès. Pour plusieurs maisons horlogères helvétiques, les produits contrefaits sont aujourd'hui largement plus nombreux sur le marché que les produits originaux!

Dans leur très grande majorité, les échantillons analysés en 2003 constituent des contrefaçons de marques et/ou de modèles auxquelles il convient d'ajouter, comme toujours, les fausses indications de provenance, les fausses indications techniques et les faux poinçons de métaux précieux (titre, fabricant, garantie).

S'agissant des pièces qui ne constituent ni des contrefaçons de

marque ni des copies de modèle mais qui arborent une fausse indication de provenance helvétique (Suisse, Genève ou un dérivé), le service anticontrefaçon a rédigé durant l'année sous revue 46 rapports, traitant plus de 8'000 pièces saisies et analysant



Fausses indications géographiques



396 échantillons. C'est beaucoup plus qu'en 2002 (110 échantillons). Cette explosion des cas est bien évidemment très préoccupante.

Le label Chronomètre est également de plus en plus prisé par les contrefacteurs: en 2003, la FH a transmis 54 rapports à la direction du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour des pièces utilisant de manière

abusive ce label ou ses dérivés (47 rapports en 2002).

A la lecture de ces quelques chiffres, le constat est manifeste: la contrefaçon se maintient à un niveau inquiétant. Dans une conjoncture économique morose, les contrefacteurs ont continué à faire de très bonnes affaires. Si les réseaux de fabrication restent globalement inchangés, avec l'Asie du Sud-Est (Chine en tête), le Bassin

méditerranéen (Turquie notamment) et l'Europe du Sud (Italie, Espagne), les réseaux de distribution se sont en revanche beaucoup étendus ces dernières années. A la traditionnelle plaque tournante du Benelux s'ajoutent désormais l'Europe centrale et orientale (avec l'Autriche comme tête de pont), le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

### b) Protection des indications géographiques suisses

La protection des indications géographiques faisant référence à la Suisse (Swiss made, Genève, etc) sur les produits horlogers ou dans leur promotion, constitue une des tâches essentielles de la FH. En

2003, cette activité a engendré 82 nouveaux dossiers (60 en 2002), classés dans les catégories suivantes: oppositions, veille & arrangements, procédures douanières. A côté de ces 82 dossiers,

la FH a bien entendu continué de traiter les dossiers ouverts les années précédentes.

### c) Investigations sur les marchés

L'organisation de saisies sur les marchés et le suivi des procédures constituent une activité traditionnelle du Groupement anticontrefaçon. Voici un survol des actions menées en 2003:

En **Asie**, les membres du GA protègent leurs droits de propriété intellectuelle principalement par l'intermédiaire de la société Selective Trademark Union Limited (STU), qui a mis sur pied un réseau en Thaïlande, en Corée du Sud, en Chine, à Taiwan et aux Philippines. Grâce à ce dernier, de nombreuses saisies ont eu lieu dans ces cinq pays. Elles ont débouché sur la confiscation de plus de 1,25 million de fausses montres.

En **Amérique latine**, un important travail d'investigation et de sensibilisation des autorités a été mené par François Pillonel, le délégué de la FH domicilié à Asunción (Paraguay). Il a notamment débouché sur deux saisies majeures au **Brésil**: une intervention policière au Shopping 25 de Marçó de São Paulo (voir photo) a permis de mettre la main sur 2'843 fausses montres dans cinq boutiques;



dans le port de Santos, un container en partance pour Ciudad del Este renfermait 316'955 fausses montres, 246 kg de bracelets et 1'184 kg de composants.

Aux **Emirats arabes unis**, les deux saisies record de l'année 2002 ont pu être menées à bien, malgré les décisions plus que décevantes des autorités judiciaires de Dubaï. L'intervention de la FH et d'autres personnes influentes a en effet finalement permis de détourner le jugement du tribunal de deuxième instance et d'obtenir la destruction de toutes les montres contrefaites saisies en 2002, soit plus de 400'000 pièces (voir photos page suivante).



En **Italie**, la FH a fourni un appui juridique et technique dans le déroulement d'un raid mené en juin par les douanes autrichiennes sur l'impulsion de l'équipe de la Guardia di Finanza de Naples. Il s'agissait d'une commission rogatoire adressée par la justice italienne à son homologue autrichienne et qui a conduit à l'organisation d'un pool d'intervention coordonné par la FH. Une douzaine de maisons horlogères suisses parmi les plus prestigieuses ont déposé des plaintes devant la justice pénale autrichienne.

Aux **Pays-Bas**, la FH a été notifiée de 24 saisies de contrefaçons horlogères, onze en douane et treize hors douane. La plupart des produits interceptés provenaient des Emirats arabes unis, de Chine, de Hong Kong et de Thaïlande. Ils étaient destinés aux Pays-Bas, à l'Allemagne, à l'Irlande, au Belize, au Panama ou encore au Ghana. En **Belgique**, cinquante nouveaux dossiers ont été ouverts pour quelque 5'700 pièces saisies.

En **Suisse**, comme toujours, les douaniers ont activement participé à la moisson 2003 de fausses montres, opérant 82 saisies. Zurich reste le principal point d'entrée (ou de transit) sur le territoire suisse, en déclin toutefois (94 saisies en 2002 contre 42 saisies en 2003). On notera à ce propos que la disparition de Swissair et le recul de Unique Airport a

modifié les routes de la contrefaçon au profit d'autres aéroports (Luxembourg notamment). Il n'en reste pas moins que, statistiquement, un individu est arrêté tous les cinq jours à la frontière suisse avec dans ses bagages un lot de fausses montres.

L'année 2003 a aussi été marquée par une vaste enquête policière dans l'Arc jurassien, enquête qui a permis la mise en lumière d'un réseau de production de contrefaçons dites "de finition similaire". Dans ce cas de figure, les contrefacteurs mélangent les composants authentiques avec les faux, de façon à produire des pièces susceptibles de tromper un amateur averti, voire un concessionnaire officiel. Cette activité délictueuse est particulièrement rémunératrice: un franc investi rapporte environ dix francs aux contrefacteurs. Il est ainsi plus rentable de se livrer au trafic de fausses montres qu'au trafic de drogue! En outre, la contrefaçon est moins risquée sur le plan pénal puisqu'elle constitue un délit encore et toujours considéré comme mineur dans notre pays.

L'année 2003 a également été un bon millésime en **Espagne** où la Guardia Civil a été particulièrement active, organisant 50 saisies sur l'ensemble du territoire, dont 15 à Madrid. 166'000 pièces ont ainsi été séquestrées permettant aux avocats espagnols de la FH

d'initier 25 nouvelles affaires. Si la plupart d'entre elles concernent des saisies mineures opérées sur des vendeurs de rue, il faut mettre en exergue deux opérations d'envergure auxquelles les représentants de la FH ont participé activement.

La première a eu pour théâtre l'aéroport de Madrid où, début juillet, des agents de police ont procédé à une inspection de routine dans un hangar. A cette occasion, ils sont tombés sur un petit lot d'instruments d'écriture et de parfums entrés en Espagne sous le couvert d'une fausse déclaration d'importation. Les enquêteurs ont rapidement été amenés sur un deuxième lieu de stockage où ils ont mis la main sur plus de 26'000 montres de contrefaçon. Les papiers trouvés sur place mentionnaient une autre expédition en provenance de Hong Kong. L'envoi, en attente de dédouanement, comprenait 140'000 fausses montres de quinze marques différentes. Le préjudice subi par les marques est estimé à 100 millions d'euro. Toutes ces montres étaient semble-t-il destinées à la



Saisie à Madrid



vente sur le marché domestique, ce qui atteste de l'importance du marché du faux en Espagne.

La deuxième opération a été organisée aux îles Baléares pendant la saison touristique. Deux interventions ont été planifiées en collaboration avec la Guardia Civil. Le premier raid s'est déroulé à Son Servera (nord de l'île). Le

deuxième avait pour cible le marché hebdomadaire de Palma. Une quinzaine de stands ont fait l'objet d'une perquisition. Plus de 2'200 fausses montres ont été saisies et seront détruites à l'issue de la procédure. Une vingtaine d'agents ont été mobilisés pour l'occasion, démontrant ainsi l'excellente collaboration qui existe entre la FH et la Guardia Civil.



### d) Appui aux entreprises

A l'instar des années précédentes, dix-sept entreprises affiliées au GA ont fait appel en 2003 aux services de la FH dans le cadre de la défense de leurs droits de propriété intellectuelle. Elles ont ainsi pu bénéficier, entre autres, d'un

«capital» de contacts personnels, ainsi que de données techniques et juridiques très précieuses. La FH peut intervenir de multiples façons dans ce type de cas: informations sur des sociétés, intervention auprès des autorités ou con-

tre un tiers, rédaction de déclarations, d'attestations d'un état de fait (notoriété d'une marque, usage d'une marque, etc), avis de droit et expertise, participation à une procédure judiciaire.

### e) Sensibilisation des autorités

La FH avait placé de grands espoirs dans les négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui, suite à la conférence ministérielle de Doha, avait reçu le mandat de réexaminer l'Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC ou TRIPS en anglais), plus particulièrement d'étendre l'article 23 (réservé aux vins et spiritueux) aux produits agro-alimentaires et industriels et de créer un registre international des indications géographiques. Malheureusement, comme chacun le sait, la conférence ministérielle de Cancún n'a pas eu le résultat escompté, aucun accord n'ayant pu être conclu à cette occasion.

La lutte anticontrefaçon doit se situer à trois niveaux: l'action politique pour l'adoption d'un cadre juridique performant, l'action administrative pour la mise en oeuvre de ce cadre juridique et l'action sur le terrain pour les saisies de copies, leur destruction et la condamnation des contrefacteurs. La sensibilisation des autorités concerne principalement les deux premiers niveaux.

En septembre, lors de la mission au Brésil du conseiller fédéral Joseph Deiss (à droite sur la photo), le président de la FH Jean-Daniel Pasche (au centre) a eu l'occasion de faire part des préoccupations de l'horlogerie suisse au ministre du développement, de l'industrie et du commerce extérieur, Luiz Fernando Furlan. Celui-ci a manifesté clairement la volonté des

autorités brésiliennes de lutter contre ce fléau en introduisant des mesures plus efficaces lors des contrôles douaniers et en entreprenant des négociations avec le Paraguay pour stopper les importations illégales. Le ministre a en plus accepté d'entrer en discussion pour une collaboration entre la Suisse et le Brésil dans le domaine de la propriété intellectuelle.





## AFFAIRES JURIDIQUES

La visite du président de la Confédération Pascal Couchepin en Chine au mois de novembre a aussi donné la possibilité au président de la FH d'aborder cet épineux dossier. Des discussions ont eu lieu avec le premier ministre, Wen Jiabao, et le vice-ministre du commerce, Yu Guangzhou. Ces derniers ont répondu que la Chine, depuis son accession à l'OMC, fait beaucoup d'efforts pour améliorer sa législation et intervenir dans des cas de violation. En 2003, quelque 20'000 affaires de contrefaçon ont été dénoncées aux autorités compétentes. Le gouvernement se veut ferme sur la question et il entend poursuivre ses efforts. La mise en

œuvre des mesures est cependant difficile en raison de la grandeur du pays et de son développement fort inégal.

Les activités de sensibilisation de la FH dans le cadre de la lutte anticontrefaçon sont diverses et nombreuses. Elles englobent, par exemple, la mise à jour et la distribution de la brochure FH sur la contrefaçon de montres, ainsi que des exposés sur les activités du Groupement anticontrefaçon. En 2003, la FH a par ailleurs eu le privilège de participer à l'élaboration d'un guide, destiné aux douaniers de l'Union européenne, guide expliquant comment réaliser une analyse de risque en vue

d'améliorer les contrôles en douane. En l'occurrence, la contribution de la FH présente les routes de la contrefaçon horlogère et donne des indications aux douaniers pour reconnaître le vrai du faux.

Une autre activité très importante est sans aucun doute la participation aux séances ou séminaires opérationnels des différentes associations ou institutions qui s'occupent de la lutte anticontrefaçon au niveau international. Elle permet de faire du lobbying auprès des autorités douanières et de montrer que l'industrie horlogère suisse fait d'importants efforts dans la lutte anticontrefaçon.

### f) Lutte sur Internet

Grâce à Internet, les contrefacteurs, qui écoulaient auparavant leur pacotille uniquement dans les lieux touristiques, peu-

vent désormais toucher l'ensemble de la planète, 24 heures sur 24 heures, 365 jours par année. L'activité de la FH dans ce do-

maine en 2003 s'est concentrée sur la création d'une cellule qui est opérationnelle depuis le début de 2004.

### g) Sensibilisation des consommateurs

Comme chaque année, la FH a été amenée en 2003 à donner plusieurs interviews à la presse sur la problématique de la con-

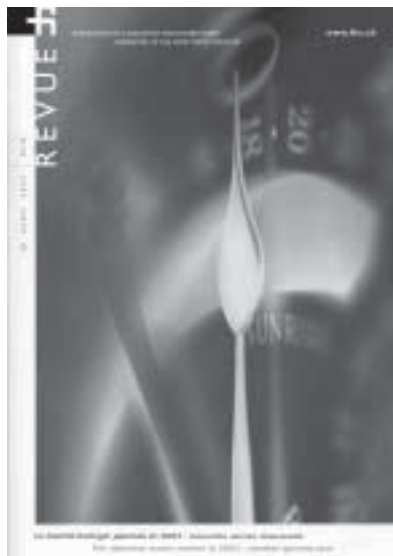
trafaçon. Ces reportages ont permis de sensibiliser les consommateurs, notamment en précisant que l'achat d'une fausse montre

est toujours une mauvaise affaire et que cet acte finance les activités des organisations criminelles.



## Publications

Lancée à l'automne 2001, la nouvelle Revue FH, publiée en français et en anglais, a maintenu son rythme de croisière en 2003. Forts de 40 pages au minimum, ses vingt numéros ont bénéficié d'un tirage de l'ordre de 1'700 exemplaires chacun. Preuves du succès grandissant de cette publication: le nombre de ses abonnés et celui de ses annonceurs ne cessent de croître. Parmi les rubriques les plus appréciées, on trouve en tête les portraits d'entreprises (Vaucher outillage horloger à Saint-Imier, Christophe Claret au Locle ou encore par exemple Ronda à Lausen en 2003) et les extraits de la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC), sans



oublier les statistiques d'exportation, la marche des affaires des

entreprises de la branche et les nouveaux produits.

Pour la cinquième année consécutive, le rapport d'activité FH 2002 a quant à lui été publié à 1'500 exemplaires dans une version bilingue français-allemand.

Du côté d'Internet, le site de la FH, très régulièrement mis à jour, a continué de «faire un tabac». Incontournable pour qui s'intéresse de près ou de loin à l'horlogerie, il a en effet reçu en 2003 plus de deux millions de visites, dont 5% (un pourcentage en constante augmentation) de la part de membres FH sur le site leur étant réservé.

## Relations avec la presse

L'évolution des exportations horlogères suisse a comme d'habitude été l'occasion pour la FH de diffuser en cours d'année plusieurs communiqués de presse. Leur très large couverture par les médias suisses et étrangers, grand public ou professionnels, a montré une fois encore, s'il le fallait, l'intérêt de ces derniers et de leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs pour l'horlogerie helvétique et ses marques.

Quant au président de la FH, il a comme à l'accoutumée entretenu des relations étroites et permanentes avec les médias pour commenter l'actualité et l'évolution de la branche ou s'exprimer sur les caractéristiques de cette dernière. Il a en particulier donné des interviews à TV Bilingue Bienne, lors de l'inauguration de l'exposition Think Time - Think Swiss Excellence le 8 février, à la chaîne sud-coréenne SBS le 25

juin, à la TV Suisse alémanique le 10 novembre et à la TV Suisse romande le 15 décembre (émission Classe éco). Il a également accordé des entretiens aux agences de presse Bloomberg (21 janvier) et ATS (17 février et 16 décembre), ainsi qu'aux journaux Business Guide to Switzerland (Suisse), Chasy (Ukraine), Business Weekly (Taiwan) et PME Magazine (Suisse).

## Réunion des associations horlogères mondiales

Fidèles à leur habitude, les associations horlogères du monde entier, à l'initiative de la FH, s'étaient données rendez-vous pour leur traditionnelle rencontre à l'occasion du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie Basel-

world, le 4 avril, au Centre des congrès de Bâle.

Suite à l'épidémie de pneumonie atypique (SRAS), plusieurs délégations (Chine, Hong Kong et Etats-Unis) ont malheureusement re-

noncé à participer à la réunion qui s'est tenue en présence des représentants des industries horlogères allemande, française, britannique, japonaise, sud-coréenne et bien évidemment suisse.



## INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

A cette occasion, les principales questions suivantes ont été abordées: élimination/réduction des droits de douane dans le cadre de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC), directive de l'Union européenne sur les déchets électroniques, procédure CITES (Convention sur le commerce international des espèces

de faune et de flore sauvage menacées d'extinction), législations de certains Etats américains sur le mercure et normalisation horlogère.

### Conférences et exposés

En 2003, les cadres de la FH ont participé à plusieurs manifestations et conférences à l'occasion desquelles ils ont pris la parole.

Ainsi, Jean-Daniel Pasche s'est exprimé lors des réceptions des cantons de Berne, de Neuchâtel et du Jura à Baselworld, lors du Congrès ISO TC 114 à Neuchâtel en mai, lors de la remise des prix de l'IFHH (Institut de formation à la haute horlogerie) pendant le SIHH à Genève, lors de l'assemblée générale de l'AIHH (Association interprofessionnelle de la haute horlogerie) en juin à Neuchâtel, lors du séminaire organisé par PX Group sur les matériaux allergènes en novembre à Neuchâtel et lors de l'inauguration de l'exposition «200 ans de design horloger biennois» au Musée Neuhaus en novembre à Bienne.

Responsable de la division économique, Maurice Altermatt a



Le président de la FH, Jean-Daniel Pasche (deuxième depuis la gauche), avec les lauréats et les organisateurs du Prix IFHH 2003.

quant à lui présenté en juin un exposé sur l'horlogerie suisse dans le cadre d'un cycle de conférences placées sous le thème de l'exportation en pratique et organisées par la Haute école de gestion de Neuchâtel. En novembre,

il a par ailleurs été l'hôte des organisateurs de la Kiev Watch & Clock Exhibition au cours de laquelle il a notamment donné une conférence traitant de l'évolution des relations horlogères entre la Suisse et l'Ukraine.



## NORMALISATION ET ANALYSES TECHNIQUES

Par suite du départ à la retraite de leurs titulaires respectifs (Pierre Jeannet et Henri Hoffmeyer), le Bureau des normes de l'industrie horlogère suisse (NIHS) et le Service d'analyse technique (SAT) ont réuni leurs activités en 2003 au sein du nouveau Service NIHS, placé sous la responsabilité de Jean-Claude Fatton, entré en fonction en mars, et dont les tâches sont les suivantes: normalisation NIHS; normalisation ISO (Organisation internationale de normalisation); veille technologique et analyse de la concurrence; expertises techniques et évaluations.

En 2003, ce service, qui a été complété au printemps 2004 par l'engagement d'un collaborateur technique, a principalement consacré ses forces aux activités de normalisation, sous la houlette du Comité de normalisation présidé par Claude Laesser. Douze comités techniques (CT) et groupes de travail se sont ainsi réunis en 2003, totalisant 22 séances avec, parmi les nouveaux sujets mis en chantier, la préparation d'un nouveau règlement du Comité de normalisation, l'analyse de l'impact de la garantie européenne sur les normes actuelles et futures, les stratégies industrielles à mettre en œuvre pour maîtriser les problèmes d'allergies de contact produites par le nickel et l'organisation du Congrès international de chronométrie qui a eu lieu en mai à Neuchâtel (voir paragraphe suivant), sans oublier la saisie informatique, avec l'aide précieuse de la société Star, du portefeuille des normes NIHS, saisie qui devrait s'achever en 2004.

Organisée par le Service NIHS, la réunion bisannuelle de l'ISO/TC 114 Horlogerie s'est tenue du 19 au 23 mai à Neuchâtel. Présidée

par Claude Laesser, elle a été suivie par une quarantaine de délégués de sept pays (Chine, France, Inde, Japon, Corée du Sud, Royaume-Uni et Suisse) et a débouché sur les principales décisions suivantes:

- approbation d'un avant-projet de norme pour les «accumulateurs pour montres» et de la poursuite de cette activité dans un groupe de travail mixte composé d'experts de l'ISO et de la CEI (Commission électrotechnique internationale);
- création de groupes de travail destinés à préciser les besoins du marché et à trouver une base plus consensuelle pour les normes «montres étanches» et «dépôts à sec (PVD) pour les boîtes de montres et leurs accessoires»;
- approfondissement des questions relatives tant aux différentes législations nationales qu'aux valeurs minimales admissibles pour le relargage des matériaux allergènes;
- élaboration d'un nouveau projet de plan de développement (business plan) qui tienne mieux compte des attentes des membres du comité.

Sur le plan national, les normes suivantes ont été publiées ou republiées en conformité avec les normes ISO:

- NIHS 02-04, modif. a, Vocabulaire horloger - Partie 1: Définitions technico-commerciales (conforme à la norme ISO 6426-2:2002);
- NIHS 61-12, Verres de montres minéraux et en saphir - Partie 2: Fixation à la boîte par collage ou à l'aide d'un joint (conforme à la norme ISO 14368-2:2003);
- NIHS 61-13, Verres de montres minéraux et en saphir - Partie 3: Critères qualitatifs et méthodes

de contrôle (conforme à la norme ISO 14368-3:2003);

- NIHS 90-10, modif. d, Horlogerie - Montres antimagnétiques (conforme à la norme ISO 764:2002);
- NIHS 93-16, Horlogerie - Procédure d'évaluation de la précision des montres à quartz (conforme à la norme ISO 10553:2003);
- NIHS 96-11, modif. b, Boîtes de montres et leurs accessoires - Revêtements d'alliage d'or - Partie 2: Détermination du titre, de l'épaisseur, de la résistance à la corrosion et de l'adhérence (conforme à la norme ISO 3160-2:2003);
- NIHS 97-11, modif. a, Instruments horaires - Conditions d'exécution des contrôles des dépôts radioluminescents (conforme à la norme ISO 4168:2002).

En collaboration avec Centredoc, le Service NIHS a formulé en 2003 un nouveau projet de veille technologique. L'objectif est de réaliser périodiquement des dossiers de synthèse sur des sujets techniques et technologiques choisis pour l'intérêt qu'ils présentent pour l'industrie horlogère suisse.

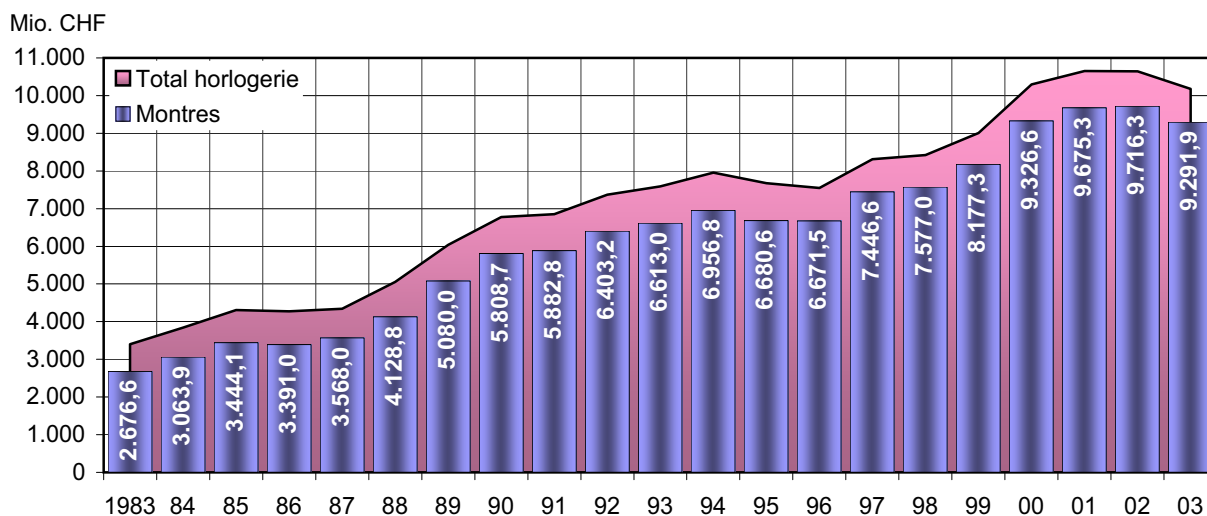
Au cours de l'année 2003, le service NIHS a par ailleurs réalisé deux expertises. La première a consisté à analyser et comparer deux mouvements mécaniques haut de gamme, alors que la seconde a permis de définir la valeur des produits terminés et des stocks d'une entreprise horlogère en faillite.

Relevons enfin que dans le domaine des «calibres équivalents», le Service NIHS a été sollicité par trois entreprises pour des contacts préliminaires.

## EXPORTATIONS HORLOGÈRES SUISSES

Années	Montres		Mouvements		Autres produits	Total de l'horlogerie en millions de CHF
	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF	Valeur en millions de CHF	
	1983	15.665	2.676,6	14.561	247,1	
1984	17.840	3.063,9	14.454	235,0	543	3.842,2
1985	25.137	3.444,1	13.401	220,4	647	4.311,2
1986	28.074	3.391,0	13.279	213,4	667	4.271,7
1987	27.648	3.568,0	11.142	179,4	592	4.339,8
1988	28.054	4.128,8	12.192	202,8	719	5.051,0
1989	29.918	5.080,0	12.582	217,7	744	6.041,3
1990	30.151	5.808,7	12.099	204,9	763	6.776,9
1991	32.078	5.882,8	8.439	163,2	806	6.852,1
1992	40.075	6.403,2	7.967	173,3	793	7.369,3
1993	43.218	6.613,0	8.010	155,3	820	7.588,8
1994	37.504	6.956,8	8.286	156,6	846	7.959,2
1995	35.846	6.680,6	8.148	152,5	842	7.674,9
1996	33.677	6.671,5	7.591	129,2	751	7.551,5
1997	31.552	7.446,6	6.219	111,4	753	8.311,5
1998	32.236	7.577,0	5.986	109,8	735	8.422,2
1999	31.292	8.177,3	5.402	100,1	726	9.003,4
2000	29.863	9.326,6	6.258	126,1	845	10.297,2
2001	26.391	9.675,3	5.390	129,6	849	10.653,5
2002	26.829	9.716,3	5.916	134,0	790	10.639,8
2003	24.581	9.291,9	5.471	127,4	758	10.176,9

## EXPORTATIONS HORLOGÈRES SUISSES (VALEUR EN MILLIONS DE CHF)

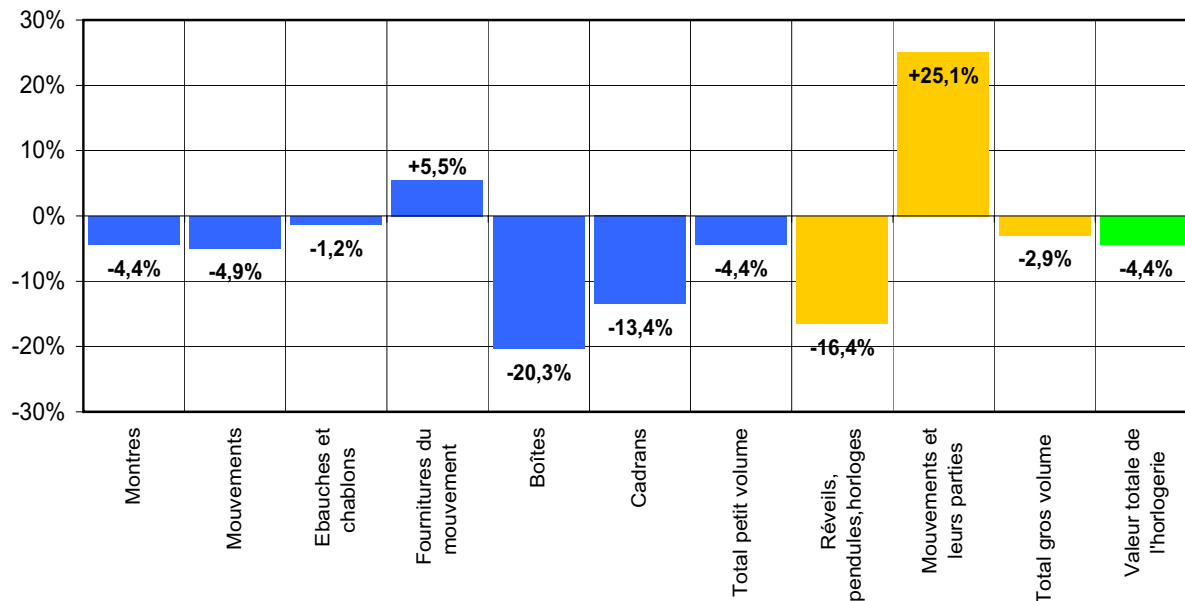


## EXPORTATIONS HORLOGÈRES PAR PRODUITS

Produits	2003		2002		Variation en % 2003/2002	
	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF	Pièces	Valeur
<b>Petit volume:</b>						
Montres	24.581	9.291,9	26.829	9.716,3	-8,4%	-4,4%
Mouvements	5.471	127,4	5.916	134,0	-7,5%	-4,9%
Ebauches et chablons	-	79,0	-	79,9		-1,2%
Fournitures du mouvement	-	262,5	-	248,9		5,5%
Boîtes	3.932	38,8	6.032	48,6	-34,8%	-20,3%
Cadrams	8.803	30,0	7.364	34,6	19,5%	-13,4%
Fournitures d'habillement	-	257,8	-	285,3		-9,6%
<b>Total petit volume</b>	-	<b>10.087,4</b>	-	<b>10.547,6</b>		<b>-4,4%</b>
<b>Gros volume:</b>						
Réveils, pendules et horloges	106	27,1	154	32,4	-31,2%	-16,4%
Mouvements et leurs parties	105	5,8	65	4,7	60,7%	25,1%
Tableaux de bord	339	2,8	158	2,4	114,2%	19,2%
Autres appareils de contrôle	398	40,6	442	32,4	-9,9%	25,4%
Fournitures	-	13,1	-	20,3		-35,4%
<b>Total gros volume</b>	-	<b>89,5</b>	-	<b>92,1</b>		<b>-2,9%</b>
<b>Valeur totale de l'horlogerie</b>	-	<b>10.176,9</b>	-	<b>10.639,8</b>		<b>-4,4%</b>

## VARIATION EN % SUR LA VALEUR 2001 PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

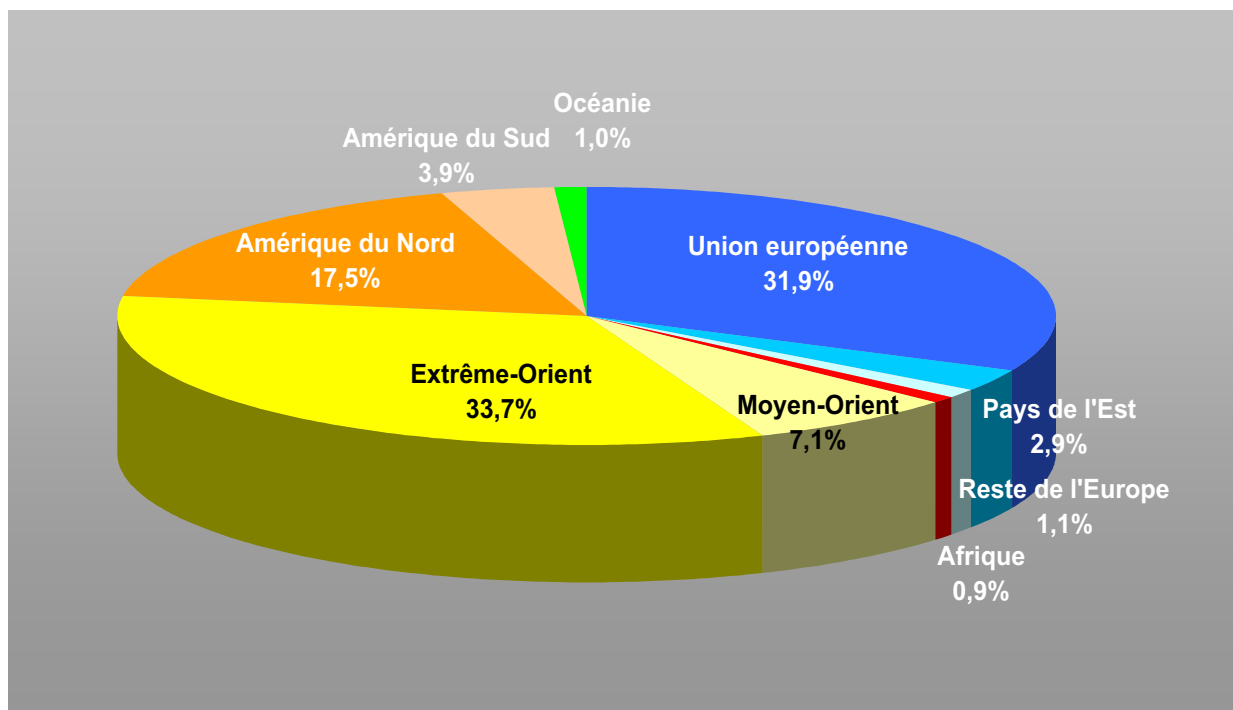
Var. en %



## EXPORTATIONS HORLOGÈRES PAR RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Régions	Exportations globales	Exportations de montres			
		2003		2002	
	2003	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF	En milliers de pièces	Valeur en millions de CHF
<i>Union européenne</i>	3.307,5	11.697	2.960,0	13.061	3.158,2
<i>AELE</i>	21,5	87	20,0	102	22,8
<i>Total UE + AELE</i>	3.329,0	11.784	2.979,9	13.163	3.181,0
<i>Pays de l'Est</i>	282,9	886	272,7	818	222,0
<i>Reste de l'Europe</i>	85,1	363	83,3	310	78,1
Total Europe	3.697,0	13.033	3.335,9	14.291	3.481,1
Afrique	83,5	338	79,2	389	93,2
Moyen-Orient	670,4	1.422	656,0	1.578	668,0
Extrême-Orient	3.527,3	4.956	3.136,3	4.985	3.326,5
Amérique du Nord	1.726,6	3.452	1.629,1	3.744	1.616,7
Amérique du Sud	373,2	1.098	360,4	1.479	415,1
Océanie	98,9	282	95,0	363	115,7
<b>TOTAL</b>	<b>10.176,9</b>	<b>24.581</b>	<b>9.291,9</b>	<b>26.829</b>	<b>9.716,3</b>

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE MONTRES (PARTS EN % DE LA VALEUR 2003)



**PRINCIPAUX MARCHÉS DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE  
EXPORTATIONS GLOBALES (EN MILLIONS DE FRANCS SUISSES)**

<b>P A Y S</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>% TOTAL 2003</b>	<b>2003/2002</b>
1. ETATS-UNIS	1.643,9	1.661,5	16,3%	1,1%
2. HONG KONG	1.546,8	1.420,2	14,0%	-8,2%
3. JAPON	1.100,4	984,9	9,7%	-10,5%
4. ITALIE	813,6	735,1	7,2%	-9,6%
5. FRANCE	671,4	611,0	6,0%	-9,0%
6. ROYAUME-UNI	562,7	580,4	5,7%	3,1%
7. ALLEMAGNE	630,8	568,3	5,6%	-9,9%
8. SINGAPOUR	433,6	395,1	3,9%	-8,9%
9. ESPAGNE	335,2	350,1	3,4%	4,4%
10. EMIRATS ARABES UNIS	241,4	237,6	2,3%	-1,6%
11. CHINE	94,2	197,2	1,9%	109,3%
12. THAILANDE	180,5	186,2	1,8%	3,1%
13. TAIWAN	185,8	183,9	1,8%	-1,0%
14. ARABIE SAOUDITE	174,2	164,2	1,6%	-5,7%
15. RUSSIE	121,6	149,2	1,5%	22,8%
16. PAYS-BAS	108,3	90,3	0,9%	-16,6%
17. MEXIQUE	83,7	88,5	0,9%	5,7%
18. AUTRICHE	100,3	86,4	0,8%	-13,9%
19. AUSTRALIE	102,0	79,0	0,8%	-22,6%
20. GRECE	66,8	70,0	0,7%	4,8%
21. TURQUIE	61,0	68,7	0,7%	12,6%
22. PORTUGAL	75,0	65,9	0,6%	-12,1%
23. CANADA	77,4	65,1	0,6%	-16,0%
24. BELGIQUE	76,9	62,9	0,6%	-18,2%
25. COREE DU SUD	63,6	62,1	0,6%	-2,4%
26. KOWEIT	54,3	58,3	0,6%	7,4%
27. QATAR	49,2	52,6	0,5%	7,1%
28. SUEDE	48,2	45,1	0,4%	-6,4%
29. PANAMA	90,7	44,0	0,4%	-51,4%
30. ISRAEL	40,1	42,8	0,4%	6,7%
31. BAHREIN	35,1	32,1	0,3%	-8,6%
32. UKRAINE	15,8	30,5	0,3%	93,0%
33. VIERGES AMERICAINES, ILES	38,0	29,3	0,3%	-22,8%
34. INDE	27,4	26,4	0,3%	-3,7%
35. BRESIL	40,2	26,4	0,3%	-34,4%
36. MALAISIE	27,6	25,9	0,3%	-6,2%
37. POLOGNE	20,3	24,4	0,2%	20,4%
38. OMAN	17,2	23,6	0,2%	37,6%
39. IRAN	19,9	19,9	0,2%	0,0%
40. ANTILLES NEERLANDAISES	21,6	19,9	0,2%	-8,0%
41. EGYPTE	18,5	19,0	0,2%	2,9%
42. LIBAN	23,5	19,0	0,2%	-19,1%
43. BAHAMAS	16,6	18,2	0,2%	9,7%
44. CAIMAN, ILES	16,4	18,1	0,2%	10,2%
45. NORVEGE	20,7	18,0	0,2%	-13,2%
46. ARGENTINE	10,5	17,7	0,2%	67,9%
47. NIGERIA	19,3	16,9	0,2%	-12,4%
48. OCEANIE AMERICAINE	14,8	16,6	0,2%	12,0%
49. PAKISTAN	14,9	16,4	0,2%	10,3%
50. DANEMARK	25,7	16,0	0,2%	-37,7%
TOTAL 50 PAYS	10.277,6	9.841,1	96,7%	-4,2%
AUTRES PAYS	362,1	335,8	3,3%	-7,3%
<b>T O T A L</b>	<b>10.639,8</b>	<b>10.176,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>-4,4%</b>